



RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ



AVRIL
2016

RAPPORT DU SEMINAIRE NATIONAL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE A MADAGASCAR

DOCUMENT REDIGÉ ET PRÉSENTÉ PAR
LE COMITÉ TECHNIQUE D'ORGANISATION DU SEMINAIRE
NATIONAL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE A
MADAGASCAR CTO-RSS

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	07
A.- Objectif global	08
B.- Objectifs spécifiques	08
C.- Résultats attendus	08
D.- Contexte et justification de la vision de la RSS à Madagascar	08
1.- Contexte et Justification	08
2.- Vision politique de la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar	09
E.- Développements du Séminaire National sur la RSS.	10
1.- Session inaugurale	10
2.- Présentations en plénière des recommandations du rapport de la mission conjointe sur l'évaluation des besoins en RSS et celles issues des consultations régionales	11 ¹ _____
a. Parlement	11
i. Recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS au Parlement	11
ii. Synthèse des actions proposées au Parlement lors des consultations régionales sur la RSS	12
b. Le Ministère de la Justice	12
i. Recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS pour le pilier Justice	12
ii. Synthèse des actions proposées à la Justice lors des consultations régionales sur la RSS	13
c. La Sécurité intérieure et les services de renseignements	15
i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS, en rapport avec la sécurité intérieure	15

ii. Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec les forces de sécurité intérieure.	17
1. Police Nationale	17
2. La Gendarmerie Nationale	17
3. Les renseignements	18
4. Les douanes	18
d. Administration du territoire/Gardes Forestiers et Autres Forces Paramilitaires (Environnement)	18
i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS	18
ii. Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec la Décentralisation/Environnement/Administration du territoire/Gardes Forestiers et Autres Forces Paramilitaires	19
e. Acteurs Non Etatiques (ANE).	21
i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS-ANE et Genre	21
ii Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec les acteurs non étatiques et le genre	23
F. Méthodologie du Séminaire National et Commissions de travail	24
I. LA REFORME DE L'ARMEE (Terre, Air et Mer)	25
a. Missions, enjeux et défis de l'Armée	25
i) Marine	25
ii) Armée de l'Air	25
iii) Armée de Terre	25
b. Vision	26
c. Menaces et Risques	26
d. Organisations et structures	26

e. Les renseignements	27
f. Les contributions transversales	27
g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Armée »	27
1. <i>Mise en place des cadres institutionnel, législatif et réglementaire de la réforme de l'Armée et collaboration avec les différents acteurs de la RSS.....</i>	27
2. <i>Elaboration et mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de la RSS</i>	28
3. <i>Mise en œuvre des mesures transitoires de la réforme de l'armée par la résolution des problèmes internes actuels</i>	28
4. <i>Mise en œuvre des mesures urgentes pour augmenter l'opérationnalité de l'Armée afin de lui permettre de faire face aux impératifs sécuritaires actuels</i>	28
h. Conclusion	28
 II. LA REFORME DE LA POLICE NATIONALE 29	
a. Les missions	29
b. La vision globale	29
c. Risques et menaces	29
d. Organisation et structure	31
e. Les renseignements	31
f. Contributions transversales	31
g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale (LPG) sur la RSS proposées par le pilier « Police Nationale »	32
h. Autres recommandations globales relevées par le pilier Police	33
 III. LA REFORME DE LA GENDARMERIE 34	
a. Les missions	34
b. La vision	34
c. Les menaces et les risques	34

d. Organisation et structure	35
e. Les renseignements	36
f. Les contributions transversales	36
g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «Gendarmerie»	39
 IV. LA REFORME DES RENSEIGNEMENTS	 39
a. Missions des Services de Renseignements	39
b. Vision des Services de Renseignements	40
c. Menaces et les risques	40
d. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier Renseignements	41
e. Conclusion	42
 V. LA REFORME DE LA JUSTICE ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE	 42
a. Missions	42
b. La vision de la réforme de la Justice	43
c. Les menaces et les risques	43
d. Organisation des services de la Justice et de la sécurité (chaine pénale, administration pénitentiaire, système correctionnel...)	43
e. Collaboration du secteur de la Justice avec les forces de sécurité intérieure (Police, Gendarmerie) et la justice traditionnelle	44
f. Considération des questions du genre et du rôle de la jeunesse par le secteur de la justice	46
g. Quelle contribution le pilier « justice » peut-il apporter à trois (au maximum) des thématiques identifiées lors des consultations régionales.	46
h. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «Justice».	47
 VI. LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE INCLUANT LES DOUANES, LES GARDES FORESTIERES, LES SOCIETES DE SECURITE PRIVEE ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE	 47

a. Les missions de l'Administration du Territoire	47
b. Vision/Objectifs	47
c. Menaces et risques	47
d. Recommandations (coordination et moyens de mise en œuvre) émises par les participants de ce pilier	48
e. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Administration du Territoire et Forces Paramilitaires »	48
 VII. LE PARLEMENT ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE	 48
a. Missions du parlement par rapport à la RSS	49
b. Vision du parlement par rapport à la RSS	49
c. Menaces et risques	49
d. Les renseignements	50
e. Le genre et la jeunesse dans la RSS	50
f. Le Parlement et les ressources stratégiques	51
g. Recommandations globales/solutions proposées	51
h. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Parlement».	52
 VIII. LES ACTEURS NON ETATIQUES (ANE) ET LA RSS	 54
a. Vision	54
b. Missions	54
c. Menaces et Risques	54
d. La contribution des ANE en matière de réforme du secteur de la sécurité	54
e. Les ANE et les thématiques de sécurité lors du séminaire national sur la RSS	56
f. Suivi d'une vision commune des ANE en ce qui concerne	57

g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «ACTEURS NON ETATIQUES».	57
---	-----------

ANNEXES	59
----------------------	-----------

OUVERTURE

1. Discours du Président du CTO RSS (cérémonie d'ouverture du séminaire national)
2. Discours de la Représentante de l'Union Africaine (ouverture du séminaire national)
3. Discours de S.E.M le Président de la République de Madagascar (ouverture du séminaire national)

AUTRES

4. Document Méthodologie (programme etc.) du séminaire national
5. Liste des participants

INTRODUCTION

La République de Madagascar a adhéré au cadre d'orientation de l'Union Africaine sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), d'abord en tant qu'Etat membre, ensuite, de par son engagement concret à collaborer avec l'organisation panafricaine pour mettre en œuvre la RSS, sur la base des consultations préalables des acteurs étatiques et non étatiques portant sur la sécurité à Madagascar.

En effet, la RSS constitue un des principaux piliers du programme annoncé par le Président de la République lors de son discours d'investiture du 25 janvier 2014.

Dans le cadre de cette vision, le Gouvernement malagasy a sollicité, au mois de juin 2014, l'appui des partenaires internationaux en vue de mieux réfléchir sur le devenir de son secteur sur la sécurité. En guise de réponse, les partenaires internationaux, à savoir l'Union Africaine comme étant chef de délégation, les Nations Unies, l'Union Européenne, la SADC, l'OIF et le Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN) se sont organisés pour conduire une « mission conjointe » d'évaluation des besoins en réforme du secteur de la sécurité à Madagascar durant la période du 03 au 13 octobre 2014.

Un rapport de cette mission a été rédigé, remis et soumis à la considération de l'Etat malagasy.

Dans le cadre du suivi de ce rapport, sur base d'une approche globale et inclusive (holistique), le Gouvernement malagasy a mis en place un Comité Technique d'Organisation du Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (CTO-RSS) prévu après les consultations des vingt-deux (22) régions du pays.

Ces consultations régionales ont eu lieu au cours du mois d'août 2015, et un séminaire national sur la RSS a été organisé du 14 au 17 octobre 2015 au CCI Ivato.

Ce séminaire regroupait environ 800 participants représentant les acteurs étatiques et non étatiques de la sécurité tels que la défense, la police nationale, la gendarmerie nationale, les forces paramilitaires, le parlement, le bureau du médiateur, les différents ministères, la société civile, les médias, les partis politiques, les anciens dignitaires, les chefs coutumiers, les représentants des organisations internationales ayant participé à l'évaluation des besoins en RSS à Madagascar, le Peace Building Fund (PBF), les représentants du corps diplomatique et autres.

A.- Objectif global

L'objectif global de ce séminaire national est ainsi libellé sur la base des résultats des consultations régionales et du rapport de la mission conjointe d'évaluation menée en octobre 2014, de la conduite d'une réflexion sur les besoins prioritaires en Réforme du Secteur de la Sécurité qui orientera les axes principaux de la lettre de politique générale sur la RSS dont la finalité est d'enclencher un processus de planification stratégique et de mise en œuvre de cette réforme

B.- Objectifs spécifiques

1. Rassembler les acteurs de gouvernance de la sécurité sur la base d'une approche globale.
2. Discuter les principales recommandations thématiques des consultations régionales sur la RSS et les recommandations du rapport de la mission d'évaluation conjointe sur la RSS en vue de hiérarchiser les priorités identifiées.
3. Identifier les principaux axes de la réforme à intégrer dans la lettre de politique générale sur la RSS.
4. Donner des orientations stratégiques en vue de la planification et de la mise en œuvre de la RSS à partir de l'année 2016.

C.- Résultats attendus

1. Les résultats des consultations régionales sont discutés et priorisés.
2. Les principaux axes (lignes directrices) de la lettre de politique générale sur la RSS sont identifiés.
3. Sur la base des recommandations du séminaire national, la lettre de politique générale sur la RSS est rédigée et adoptée par le Gouvernement Malagasy.
4. La planification stratégique en vue de la mise en application de la lettre de politique générale sur la RSS est une priorité du Gouvernement Malagasy pour l'année 2016.

D.- Contexte et justification de la vision de la RSS à Madagascar

1.- Contexte et Justification

Bien que Madagascar n'ait pas connu de conflits violents, à l'image d'autres pays du continent africain, l'insécurité et le manque d'indépendance de la justice constituent des grandes menaces à la gouvernance.

Les crises politiques répétitives, depuis plus de quarante ans, ont fragilisé le tissu social, les institutions, notamment les systèmes judiciaire et sécuritaire à tous les niveaux. Cette fragilité

a favorisé le développement quasi-généralisé des actes de corruption, ne permettant pas aux politiques publiques de répondre aux attentes de la population en matière de sécurité humaine.

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel après environ cinq années de crise politique, Madagascar s'est lancé dans une redynamisation totale de tous les volets, en l'occurrence l'économie, le social et la sécurité.

Lors de son discours d'investiture, le Président de la République avait donné les grandes orientations de sa politique reprises plus tard dans le Plan National de Développement. En ses propres termes, il disait : « *Je vais construire les conditions du Renouveau et d'un Progrès partagé par tous. Nous allons rétablir la confiance dans l'Etat, qui passe par la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle s'appuiera sur un socle fondamental constitué des trois piliers de notre programme: la Sécurité, la Justice et la Lutte contre la Corruption* ».

Il est à noter que le Plan National de Développement reconnaît l'évolution inquiétante du climat d'insécurité aussi bien en milieu urbain que rural. De plus, la politique publique en matière sécuritaire peine à répondre aux attentes de la population ainsi qu'aux exigences de la Constitution en termes de sécurité des citoyens, de protection des droits et libertés fondamentaux, de sauvegarde de la dignité humaine, de maintien de l'ordre public et de la sécurité de l'Etat.

Des réformes sont dès lors nécessaires et doivent être accompagnées par des stratégies appropriées qui tiennent compte d'une vision et d'une politique sécuritaires claires à long terme, selon les standards et bonnes pratiques internationaux.

2.- Vision politique de la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar

Comme il a été mentionné plus haut, la sécurité, la justice et la lutte contre la corruption constituent les trois piliers du programme annoncé par le Président de la République lors de son investiture le 25 janvier 2014.

Par ailleurs, le Plan National de Développement (PND), 2015-2019, identifie-t-il la Défense Nationale, l'Intégrité de l'Etat et la Sécurité Publique parmi les principaux défis sectoriels à relever pour que Madagascar puisse s'engager vers une « économie plus inclusive et plus verte ». Les leçons apprises sur les causes des crises socio-politiques et de l'instabilité du pays depuis plus de quatre décennies justifient l'accent particulièrement mis par le Gouvernement sur la nécessité de la réconciliation nationale, de la restauration de l'autorité de l'Etat et de la réforme des institutions en lien avec la fourniture et le contrôle de la sécurité et de la justice, à travers la mise en place des codes d'éthique et de déontologie ainsi que l'application de la redevabilité sociale.

Ceci étant et vu que la paix, la sécurité, le développement et le respect des droits de l'Homme sont étroitement liés, la réforme du secteur de la sécurité est un processus d'ingénierie sociale

que Madagascar a décidé d'enclencher en étroite collaboration avec l'Union Africaine et d'autres partenaires techniques et financiers.

Les corps de sécurité ont un grand rôle à jouer pour rendre effectif l'engagement de la plus haute autorité du pays qui consiste à « *rétablissement la confiance dans l'Etat* ».

L'objectif sera donc de se doter de forces de défense, de sécurité et de justice professionnelles, capables de répondre de manière efficace aux attentes de la population en matière de sécurité et redéposables non seulement à l'Etat mais également à chaque homme, femme, fille ou garçon, où qu'il se trouve sur le territoire national.

E.- Développements du Séminaire National sur la RSS.

1.- Session inaugurale

Les travaux du séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité à Madagascar ont été introduits par le mot de circonstance du Président du CTO-RSS, le Général de Brigade RAVELOSON Ndriampa David.

A ses yeux, ce séminaire national est le résultat d'un processus inclusif, à travers des séances de sensibilisation et d'information des différentes parties prenantes de la sécurité sur le concept de la RSS, et à travers des consultations régionales dans toute l'Île. Ces sessions ont donné à la population une occasion d'exprimer sa perception sur les forces et les faiblesses de la fourniture de sécurité et de justice, ainsi que sur d'autres thématiques en termes de sécurité humaine, après quoi ils ont formulé des recommandations à traiter durant le séminaire national.

10

Aussi, cet atelier a-t-il donné l'occasion à la Représentante Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Mme Hawa Ahmed Youssouf, de circonscrire les principaux concepts du cadre d'Orientation de l'Union Africaine en RSS et de celui d'autres standards internationaux sur le secteur de sécurité en soulignant ce point : « les défis auxquels fait face le secteur de la sécurité en Afrique dans des situations marquées par la faiblesse des structures institutionnelles, le manque de contrôle démocratique effectif, la faiblesse de la gouvernance démocratique, l'insuffisante conscientisation du public sur les questions relatives à la dimension genre, l'absence de formations appropriées, l'inadéquation des équipements, l'absence ou l'insuffisance de financement ou d'autres ressources, constituent un véritable handicap de la sécurité humaine et limitent la rentabilité de tout autre investissement. »

Ce mot liminaire a été renforcé par le discours d'ouverture officiel de S.E.M Hery RAJAONARIMAMPIANINA, Président de la République de Madagascar. Il a confirmé son engagement à traduire en actions la promesse de son discours d'investiture en répétant ses propres termes, en présence des Ministères clés en charge de la Défense, de la Gendarmerie, de la Sécurité Publique, de l'Administration du Territoire, de la Justice ainsi que du Parlement : « Je vais construire les conditions du Renouveau et d'un Progrès partagé par tous. Nous allons rétablir la confiance dans l'Etat qui passe par la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle s'appuiera sur un socle fondamental constitué des trois piliers de notre programme: la Sécurité, la Justice et la Lutte contre la Corruption».

NB. Les discours intégraux des différentes autorités sont annexés à ce rapport.

2.- Présentations en plénière des recommandations du rapport de la mission conjointe sur l'évaluation des besoins en RSS et celles issues des consultations régionales

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux du séminaire ont été marqués par la présentation des membres du CTO-RSS représentant la Primature, le Parlement, les différents ministères ayant en charge de la Défense, de la Gendarmerie, de la Police, de la Justice, des Finances Publiques, de l'Organisation du Territoire et des Acteurs Non Etatiques.

Ensuite, un exposé sur l'historique du processus de la RSS à Madagascar a été présenté par la Secrétaire Exécutive du CTO-RSS, Madame Amina AHMED. Par ailleurs, les autres intervenants ont donné les recommandations du rapport de la mission conjointe d'octobre 2014 et celles des consultations régionales sur la RSS, tenues en septembre et octobre 2015.

a. Parlement

Deux députés des commissions parlementaires chargées de la Défense et de la Sécurité représentent le Parlement au sein du CTO RSS.

Le Vice-Président de la Commission Défense, Le Député RAMAROLAHY Maurice, a fait cette présentation pour le compte de l'Assemblée Nationale.

i. Recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS au Parlement

Les principales recommandations de cette mission ont été les suivantes :

11

Pour un meilleur équilibre des pouvoirs légitimes :

- Marquer une ligne claire entre le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire

Pour une meilleure efficacité de l'Assemblée Nationale et des Commissions « défense et sécurité » :

- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'Assemblée Nationale dans son ensemble et particulièrement celles des Commissions Défense et Sécurité, en particulier dans leur rôle;
- Octroyer à l'Assemblée Nationale, à travers une législation conséquente, un rôle approprié dans la sélection des plus hauts responsables du secteur de la sécurité, et d'une manière générale dans la gestion du secteur de la sécurité;
- Organiser des voyages d'études et des échanges avec d'autres commissions parlementaires en Afrique et dans le monde dans le cadre d'un renforcement des capacités de la Commission Défense et Sécurité.

Pour atténuer les facteurs aggravant le manque de contrôle démocratique :

- Assurer l'indépendance complète (basée sur l'autonomie administrative et financière effective) des institutions en charge de la lutte contre la corruption ;
- Rédiger et mettre en œuvre une politique cohérente de lutte contre la corruption à tous les niveaux concernés ainsi qu'au sein des forces de défense et de sécurité ;

- Mettre en place un cadre de coordination des institutions en charge de la lutte contre la corruption et y assurer la présence continue des acteurs non-étatiques.

ii. Synthèse des actions proposées au Parlement lors des consultations régionales sur la RSS

- Révision des textes de lois sur le Dina à Madagascar (article 22),
- Proposition de lois en vue de transformer le Dina en loi et non le contraire ;
- Amendement de la constitution et insertion du Dina comme source de droit ;
- Changement du statut du Fokonolona en collectivité territoriale décentralisée ;
- Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles.

b. Le Ministère de la Justice

L'exposé du Ministère de la Justice a été présenté par le Secrétaire Général du Ministère de la Justice, Monsieur ANDRIAMISEZA Charles.

i. Recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS pour le pilier Justice

- **Une approche intergouvernementale est cruciale pour restaurer la confiance dans le système judiciaire.** Un leadership fort et engagé au plus haut niveau du gouvernement conduit par une stratégie claire pour le renforcement de la chaîne pénale est nécessaire. Malgré l'existence d'importantes initiatives de réformes, celles-ci restent rattachées à des programmes ou des projets. Elles devraient plutôt être prises en compte dans le cadre d'efforts plus larges pour transformer la gouvernance du secteur de la sécurité dans son ensemble, y compris celle de la chaîne pénale.
- Bien que la Constitution garantisse l'indépendance du pouvoir judiciaire, **le renforcement du cadre juridique afin d'assurer une séparation effective des pouvoirs entre le Judiciaire et l'Exécutif consoliderait la confiance dans la Magistrature.** Beaucoup de lois doivent être actualisées, en particulier la loi sur la création du Tribunal Militaire (TM). Le gouvernement pourrait mettre en fonction le tribunal en tant qu'institution permanente qui siégerait régulièrement. Une définition claire de la torture devrait figurer dans le code pénal afin qu'elle soit considérée comme une infraction distincte et ce, en conformité avec les pratiques et normes internationales. Le gouvernement pourrait aussi envisager d'abolir la peine de mort dans son ensemble et en particulier en cas de vols de bétail.
- Des mesures ont certes été prises pour normaliser le système informel/traditionnel de la justice, mais ces efforts devraient être plus stratégiques et guidés par des principes d'équité et d'existence de preuves. Des réflexions menées au sein d'un Comité interministériel devraient être accompagnées d'un examen systématique du rôle et de l'impact des Dina et Fokontany dans le renforcement du système judiciaire.
- Le Ministère de la Justice devrait élaborer une stratégie, y compris des mesures efficaces pour renforcer le respect des droits fondamentaux des détenus, en particulier la réduction du niveau élevé de détention provisoire, conformément aux obligations internationales.

- Le Ministère devrait redoubler d'efforts pour améliorer les conditions de détention en particulier en établissant un programme pour construire et réhabiliter les établissements pénitentiaires afin de réduire la surpopulation. Ce programme devrait mettre en place un système pour garantir que les femmes et les enfants soient détenus dans des lieux séparés. Le gouvernement pourrait nommer un médiateur pour défendre les droits des prisonniers et des détenus.
- Le Ministère devrait également prendre l'initiative de renforcer la coordination entre les institutions clés de la chaîne pénale, en particulier, une franche collaboration entre la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, l'Administration Pénitentiaire, mais aussi la Société Civile. Un Comité interministériel pourrait être créé pour faciliter la coopération, mais aussi pour s'entendre sur des normes minimales de service et un système conjoint de surveillance et de contrôle. La Coordination devrait être accompagnée d'un renforcement des capacités des policiers et des gendarmes pour leur permettre de mener des enquêtes tout en assurant le respect des Droits de l'Homme.
- Améliorer l'efficacité de la chaîne pénale nécessiterait davantage de moyens (matériels et personnels). Un budget autonome pour les tribunaux garantirait leur indépendance fonctionnelle. Le Ministère pourrait envisager l'élaboration d'une stratégie pour mobiliser des ressources extrabudgétaires et simplifier les procédures pour les recueillir sans imposer des coûts prohibitifs aux justiciables.
- Le Gouvernement devrait assurer une indépendance effective des institutions de lutte contre la corruption, en particulier le BIANCO, en fournissant des ressources adéquates, budgétisées et indépendantes des structures gouvernementales. Le Ministère de la Justice devrait renforcer les capacités de la Chaîne pénale anti-corruption à travers un organisme permanent doté de ressources suffisantes pour poursuivre les agents publics corrompus. Le gouvernement devrait également envisager de mettre en place une plate-forme permanente afin d'améliorer la coordination entre les nombreuses agences de lutte contre la corruption dans la chaîne pénale et de fournir une formation spécialisée dans les domaines du blanchiment d'argent et du trafic des ressources naturelles.
- Le Ministère de la Justice devrait élaborer une stratégie de communication efficace pour renforcer la confiance de la population envers son système. Les sanctions contre les magistrats, les policiers et les gendarmes corrompus devraient être rendues publiques. Des sanctions exemplaires contre les responsables gouvernementaux au niveau élevé contribueraient considérablement à changer la perception d'impunité et d'injustice de la stratégie anti-corruption.

ii. Synthèse des actions proposées à la Justice lors des consultations régionales sur la RSS

- Application stricte du principe de séparation des pouvoirs : mise en place d'un pouvoir judiciaire effectif ;
- Développement, amélioration de la gestion, dotation, et ravitaillement des établissements pénitentiaires, ainsi que des camps pénaux ;
- Amélioration des conditions de vie et de réinsertion sociale des détenus ;

- Séparation des enfants et des adultes – prévenus et condamnés ;
- Recours à la création de nouvelles lois dans l’application des peines ;
- Renforcement des capacités des assesseurs ;
- Résolution des conflits et litiges au niveau Fokontany ;
- Implantation d’un Tribunal de Première Instance (TPI) dans chaque district ;
- Mise en place de la Haute Cour de Justice ;
- Mise en place d’un cadre légal pour la protection des témoins ;
- Suivi strict et mise en application des décisions de Justice ;
- Rotation périodique et formation des assesseurs ;
- Rotation périodique des juges ;
- Lecture du verdict prononcé par la juridiction en langue malagasy ;
- Information du Chef Fokontany accueillant des ex-détenus ;
- Rendre à la Justice son indépendance effective ;
- Création de centres de rééducation, à court terme au niveau des régions, et à long terme au niveau districts ;
- Exigence de la déclaration de patrimoine des magistrats ;
- Réflexion quant au remplacement du Président de la République en tant que Président du Conseil Supérieur de la Magistrature pour garantir l’indépendance de la Justice ;
- Recherche d’une stratégie efficace afin d’éradiquer les interventions subies par les juges ;
- Formation des personnels pénitentiaires et des personnes détenues en agriculture et élevage ;
- Redynamisation des camps pénaux ;
- Formation des responsables des patrimoines fonciers pénitentiaires ;
- Acquisition de nouvelles propriétés et exploitations efficientes des terrains appartenant au Ministère de la Justice ;
- Plaidoyer pour une autonomie financière de l’Administration Pénitentiaire ;
- Assurer la représentativité de l’Administration Pénitentiaire pour soutenir ses projets de textes ;
- Recrutement des Agents de probation (postes à créer) pour le suivi post carcéral des personnes détenues ;
- Application des standards de service ;
- Appui aux greffes pour l’établissement des pièces d’exécution ;
- Création d’une nouvelle structure pour le recouvrement des amendes ;
- Informatisation et centralisation des informations sur les antécédents judiciaires (Bulletin n°3) ;
- Renforcement des capacités des acteurs de la Police Judiciaire ;
- Mise en place du système de Traitement en Temps Réel (TTR) dans toutes les juridictions de Madagascar ;
- Exclusion de l’exécutif du Conseil Supérieur de la Magistrature
- La réactualisation des textes et l’appui à l’optimisation du cadre légal des organes de contrôle externe rattachés à l’appareil judiciaire, notamment la Cour des Comptes ;
- Renforcement de capacités techniques et opérationnelles de la Cour des Comptes ;
- Renforcement de pouvoirs disciplinaires du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- Respect de l’égalité de tous devant la loi ;
- Nouvelles constructions de bâtiments administratifs, de palais de justice et d’établissements pénitentiaires conformes aux normes internationales ;

- Sensibilisation/concertation/concordance entre Tribunal, Collectivité Territoriale décentralisée, Élus locaux, Forces de l'ordre, Dina, Fokonolona et Chefs Fokontany.

c. La Sécurité intérieure et les services de renseignements

L'exposé de la Police Nationale et des Renseignements a été présenté par le Directeur de Cabinet du Ministère de la Sécurité Publique, le Commissaire Principal de Police RABIALAHY Rostand.

L'exposé de la Gendarmerie a été présenté par le Général de division RASOLOFO Lumène, Chef d'Etat-major au Commandement de la Gendarmerie Nationale.

Un représentant du Ministère des Finances au sein du CTO-RSS a effectué la présentation concernant les Douanes, en tant que corps paramilitaire qui collabore étroitement avec les forces de sécurité intérieure.

i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS, en rapport avec la sécurité intérieure

Définition des rôles et des responsabilités concernant la sécurité intérieure.

- Créer un environnement de structure et de gestion qui permettrait aux services de sécurité intérieure de mettre effectivement en œuvre, d'une manière efficace, les dispositions de l'Etat de droit. Dans ce cadre, il sera nécessaire de se focaliser sur : (i) la chaîne de commandement, la discipline et les règles de surveillance; (ii) les droits des personnels de police et leur bien-être; (iii) les dispositions pour acquérir les ressources nécessaires et assurer la formation continue ;
- Opérer une révision des lois et statuts actuels visant à élaborer une stratégie nationale inclusive qui puisse déterminer, entre autre, une répartition précise des rôles au-delà de la délimitation « milieu urbain et milieu rural »;
- Etablir un plan de rationalisation des effectifs sur la base de besoins institutionnels et opérationnels concrets et vérifiés, en mettant en place des critères et des bases de données exploitables pour déployer les forces selon les zones les plus sensibles du territoire et les plus vulnérables aux menaces ;
- S'engager activement et efficacement à tous les niveaux dans la lutte contre la corruption au sein des services de sécurité intérieure, en mettant en pratique des mesures efficaces, comme la systématisation de la rotation du personnel déployé dans les régions au bout de 3 ans de service dans la même zone, afin de réduire les risques liés à la longue présence dans une zone d'affectation;
- Favoriser la spécialisation des forces dans leur rôle de protection des personnes vulnérables.

Police de proximité et à l'image des populations locales

- Mettre en place une police communautaire qui ne soit pas seulement orientée vers une sécurité communautaire telle que comprise, mais qui soit également représentative des

populations locales et en lien direct avec le dispositif "Gestion Locale Sécurisée des ressources renouvelables" (GELOSE) 13. En effet, même si un service de police/gendarmerie devient professionnel, techniquement excellent et intègre, il manquera toujours de légitimité si ce dernier ne négocie pas sa mission, sa stratégie et ses tactiques avec les collectivités locales et nationales.

- Instituer, à travers une législation appropriée, des organes de contrôle citoyen à tous les niveaux pour faire des communautés et des citoyens des acteurs dans leur propre sécurité, et pour avoir une place dans la gouvernance quotidienne de la sécurité ;
- Mettre en place une politique gouvernementale sectorielle de communication et de promotion sociale visant à envoyer un signal fort selon lequel ces institutions: (i) donnent- des bons résultats, (ii) sont ouvertes et accessibles ; (iii) ne tolèrent ni l'abus de pouvoir ni la corruption, ni la moindre négligence ou faute professionnelle; (iv) ne couvrent aucun acte malfaisant; (v) adhèrent aux principes internationaux des Droits de l'Homme; (vi) confèrent une importance prééminente à la question transversale du genre dans tous ses aspects.
- Mettre en place des unités de police spécialisée dans la protection des ressources stratégiques du pays et les doter de moyens conséquents pour assurer leur mission auprès du Ministère des ressources stratégiques ;
- Doter la Police et la Gendarmerie des moyens résistants pour la gestion des foules et leur donner la formation appropriée pour une gestion 'démocratique' des foules ;
- Etant donné les problèmes liés à la circulation des véhicules dans la capitale, augmenter le nombre de policiers en charge de la fluidité de la circulation et augmenter leur redevabilité d'autant plus qu'ils sont les plus exposés à la population.

Révision du statut de l'Organe Mixte de Conception (OMC) et re-détermination profonde des rôles de l'Etat-Major Mixte Opérationnel (EMMO)

- Mettre à jour le décret 84-056 sur le point concernant l'OMC afin, qu'il soit doté d'un mandat politico-stratégique contextualisé (i.e. réunions régulières des membres de haut niveau au lieu d'activation ponctuelle, création d'une unité conceptuelle de soutien/secrétariat en charge de produire des documents stratégiques d'application des lois en vigueur pour l'amélioration des dynamiques qui règlementent la sécurité intérieure, etc.), qu'il prenne en compte les besoins de coordination et qu'il soit orienté vers la planification conjointe au-delà de son actuelle action réactive ;
- Dissoudre l'EMMO en tant que mécanisme de réponse fixe et adapter et diversifier les réponses en fonction des contingences et des menaces réelles ;

Institutionnalisation claire des services de renseignements

- Refonder et consolider les rares textes existants (Décret n° 2003-728 du 03 juillet 2003 et suivants), pour recréer des services de renseignements qui répondent aux normes d'un Etat de droit, c'est à dire régis par des textes clairs, des attributions républicaines, non partisanes, répondant certes au besoin légitime de confidentialité et de secret, mais soumis au contrôle parlementaire et judiciaire dans les formes appropriées.

ii. Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec les forces de sécurité intérieure.

1. Police Nationale

- Eviter le dérapage dans les procédures d'application des Dina ;
- Former des éléments de la Police sur les Dina ;
- Faciliter l'homologation des Dina proposés par les Fokonolona ;
- Arrêter l'immixtion des politiciens et des forces de l'ordre dans l'application des Dina ;
- Vulgariser les attributions et compétences respectives de la Gendarmerie, de la Police, et de l'Armée pour éviter l'empietement ;
- Appliquer de manière stricte les décisions de justice ;
- Renforcer les effectifs ;
- Renforcer la déontologie et l'éthique;
- Améliorer le système de gestion des ressources humaines;
- Mettre en place de manière effective un mécanisme de plaintes permettant aux populations de déposer leurs doléances;
- Médieriser les transgressions commises par les forces de l'ordre ;
- Favoriser la rotation des éléments des forces de l'ordre à travers les affectations tous les trois ans.

2. La Gendarmerie Nationale

17

- Informer les forces de l'ordre et la justice vis à vis de leurs positions devant les Dina;
- Redynamiser et former l'auto- défense villageoise;
- Sensibiliser la population sur la gestion des Dina et la sécurité dans les brousses;
- Mettre en place des postes avancés (quadrillage des circonscriptions);
- Interdire les interventions des politiciens et des forces de l'ordre dans l'application des Dina;
- Vulgariser les attributions et compétences respectives de la Gendarmerie, de la Police, et de l'Armée pour éviter l'empietement ;
- Appliquer de manière stricte les décisions de justice ;
- Renforcer la déontologie et l'éthique;
- Améliorer le système de gestion;
- Mettre en place de manière effective un mécanisme de plaintes permettant aux populations de déposer leurs doléances;
- Mettre en place une commission mixte d'enquête pour minimiser la corruption et les trafics d'influence;
- Médieriser les transgressions commises par les forces de l'ordre.
- Favoriser la rotation des éléments des forces de l'ordre à travers les affectations tous les trois ans;
- Mettre en place un poste avancé pour chaque commune;
- Instituer une appellation commune des robes des bovidés (volon'omby) afin de faciliter la recherche de ces zébus en cas de perte ;
- Arrêter le transport des bovidés par camion empêchant le “fanarahan-dia” ;

- Effectuer des inspections fréquentes des agents sur le terrain (CA, Maire, Chef Fokontany, Forces...) en charge des documents relatifs aux bovidés (achat, vente, circulation,...) ;
- Protéger les éleveurs contre les dahalo;
- Multiplier les postes avancés;
- Abolir le corporatisme au sein des forces de l'ordre ;
- Coordonner la collaboration entre commune et gendarmerie;
- Dotter la Gendarmerie de matériels adéquats pour répondre aux menaces d'insécurité assez grandissantes (fusils, véhicules-logements, etc.);
- Harmoniser les actions avec les Services Techniques Déconcentrés et les Collectivités Territoriales Décentralisées (STD – CTD) ;
- Renforcer les effectifs;
- Maîtriser la circulation, la détention et le port d'armes de 3^{ème} catégorie;
- Médieriser les transgressions commises par les forces de l'ordre.

3. Les renseignements

- Améliorer le système de gouvernance et de l'éthique;
- Mettre en place un centre de fusion des renseignements et des données collectées;
- Institutionnaliser de manière claire les services de renseignements.

4. Les douanes

- Améliorer le système de gouvernance des services des douanes ;
- Mettre en place un mécanisme de plaintes pour permettre aux populations de déposer leurs doléances ;
- Améliorer le système d'exportation de viandes et de bœufs sur pieds ;
- Mettre en place le cadre juridique d'exportation des bovidés et procéder à la construction des abattoirs qui découragent les vols ;
- Développer le marché interne et l'exportation ;
- Faciliter la procédure de constitution des dossiers et l'acquisition des outils nécessaires pour faciliter l'exportation des produits ;
- La réforme du Code des Douanes de 2006 a été le principal instrument réglementant le travail des agents ;
- Créer une structure mixte chargée de contrôler les armements dans les casernes (Membres : Tribunal, Armée, Société Civile, Parlementaire, Gendarmerie Nationale, Police Nationale, Bianco) ;
- Sanctionner sévèrement les responsables de sortie illicite des armements ;
- Utiliser les technologies modernes contre la criminalité (satellite, hélico, drone...) ;
- Intensifier l'investigation relative à l'identification et au marquage des armes en vue de reconnaître les armes illicites.

18

5. Administration du territoire/Gardes Forestiers et Autres Forces Paramilitaires (Environnement)

i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS

Protection des ressources naturelles et stratégiques

- Une réflexion sur la sécurité qui prend en compte les ressources naturelles du pays, pourrait être mise en œuvre grâce à une stratégie nationale pour leur sécurité, formulée sur la base d'une évaluation complète des forces, faiblesses, opportunités et menaces des différentes institutions de sécurité et de gestion des frontières chargées de les protéger ;
 - Madagascar devrait donner la priorité à la gestion des frontières comme un maillon clé dans la sécurité et dans la chaîne de justice ;
 - Dotation de moyens de locomotion aux agents de l'administration du territoire ;
 - Création de centres régionaux de recyclage et de perfectionnement pour les agents de l'administration du territoire ;
 - Mise en œuvre du principe de la suprématie de l'autorité civile sur l'autorité militaire ;
 - Mise en place auprès du Ministère de l'Intérieur d'une structure nationale de coordination de la gestion de l'ordre et de la sécurité publique (réforme de l'OMC).
- **Le gouvernement pourrait:**
- o élaborer un cadre politique et juridique spécifique ;
 - o clarifier le rôle et les fonctions des différentes institutions dans la gestion du vaste littoral du pays et des aéroports ;
 - o envisager la création d'une agence de gestion des frontières, pour coordonner et rationaliser les activités de la police nationale, des gendarmes et des douanes impliqués dans la sécurisation des ports d'entrée terrestres et maritimes.

-
- 19
- L'initiative de décentralisation progressive du gouvernement, y compris la gouvernance des ressources naturelles au niveau local, pourrait être accompagnée d'un cadre juridique renforcé pour mieux impliquer les institutions des communautés locales dans la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles, y compris l'utilisation des Dina autonomes et responsables.
 - La décision de les utiliser devrait reposer sur une analyse minutieuse de leurs forces et faiblesses ainsi que leur complémentarité avec les officiels de la sécurité et des institutions de justice.
 - Le Ministère de l'Environnement devrait envisager de rétablir le corps paramilitaire des gardes forestiers, avec non seulement des moyens de répression mais aussi des compétences pour éduquer les populations sur la nécessité de protéger et de préserver la riche diversité biologique du pays. Les liens entre ce corps, les gendarmes et les policiers, doivent être clairement définis.

ii. Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec la Décentralisation/Environnement/Administration du territoire/Gardes Forestiers et Autres Forces Paramilitaires

- Formation des Fokonolona, Fokontany et comités des Dina ;
- Obligation des comités de vigilance à prêter serment pour mettre de l'importance sur leur obligation d'intégrité dans le but de lutter contre la corruption accentuée dans ce domaine ;

- Instauration d'un système de lutte contre la corruption dans les Dina ;
- Election des komitin'ny Dina ;
- Renforcement des capacités des autorités qui appuient les *Dina* ;
- Sensibilisation et vulgarisation des *Dina* ;
- Création d'une organisation réunissant les *fokonolona*, les élus et les forces de l'ordre dans l'application du *vono dina* ;
- Réinstallation des *Kalony* ;
- Création de bureaux pour les *Kalony* (président, secrétaire...) ;
- Dotation de matériels des comités des Dina et *Andrimasom-pokonolona* (téléphone, sifflet, badge, uniforme...) ;
- Création de deux comités de suivi : un pour les Dina et un pour l'*Andrimasom-pokolona* ;
- Implication du district, des forces de l'ordre et du préfet de région parmi les responsables ou collaborateurs qui contrôlent l'application du « *vono Dina* ». Ils doivent aider le komitin'ny Dina et non pas faire entrave ;
- Mise en place du bokim-bahiny, carnet de passeport, registre du fokontany, etc ;
- Introduction des lois et textes dans le livre des Dina ;
- Recrutement des *Andrimasom-pokonolona* comme salariés pour les motiver ;
- Mise en place des boîtes de doléances et des registres de contrôles de la circulation des étrangers (carnet de passeport) ;
- Instauration de statut du fokontany et du fokonolona pour qu'il soit légal ;
- Responsabilisation des fokontany ;
- Valorisation des leaders traditionnels par les Administrateurs Etatiques ;
- Suivi de l'application des Dina ;
- Application des Dina au receleur des bœufs volés ;
- Augmentation du nombre des quartiers mobiles et des polices communales ;
- Acceptation par les autorités civiles, autorités militaires et autorités judiciaires de l'application du « *vono Dina* » ;
- Mise en place d'un seul Dina ;
- Instauration d'un Dina regroupant toutes les régions et homologué par la Cour Suprême ;
- Elaboration d'un Dina pour les régions côte à côte pour la continuité des poursuites des voleurs de bovidés ;
- Instauration d'un groupe technique constitué par les fokontany, la commune, le district et la région pour réfléchir ensemble sur le problème de l'insécurité ;
- Mise en place des nouveaux vonodina car ceux utilisés par certains Dina sont exagérés;
- Mise en place du Dina jusqu'au fokontany ;
- Application effective des vonodina ;
- Remise en place des postes de contrôle de sécurité dans les arrondissements ;
- Instauration d'un comité composé des différentes parties prenantes et d'une partie neutre qui annoncera la sentence du vonodina pour qu'elle soit inviolable ;
- Distribution équitable des délégués au niveau de la commune ;
- Contrôle et vérification effective des armes à feu ;
- Contrôle du port d'arme de 2ème et de 3ème catégories ;
- Enquête de moralité avant l'obtention d'autorisation pour acquisition d'armes ;
- Construction d'un bureau et logement pour l'arrondissement ;

- Décentralisation de l'affectation des personnes formées au niveau de l'arrondissement ;
- Formations supplémentaires des personnels en activité ;
- Dotation de moyens de travail pour les différents services au niveau de l'arrondissement ;
- Définition claire des responsabilités respectives du Maire et du Délégué ;
- Construction d'un centre régional de perfectionnement et de recyclage des agents de l'administration territoriale ;
- Mobilisation nationale pour une large information sur les textes et lois relatifs à l'acquisition, à la détention, au port et à l'utilisation des armes à feu ;
- Réinstauration de l'opération d'octroi de l'acte de naissance, de la Carte Nationale d'Identité (CIN) et du jugement supplétif ;
- Insertion d'un notable ou chef traditionnel influant dans l'OMC ;
- Non-discrimination dans l'application de la loi;
- Paiement régulier des indemnités du personnel communal ;
- Plein pouvoir au Délégué pour le suivi fiscal;
- Mise en place d'un registre de la population et du suivi des visiteurs par fokontany;
- Renforcement de l'usage d'un passeport dans chaque fokontany et commune.

6. Acteurs Non Etatiques (ANE).

Cette présentation a été faite par un représentant du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Femme au sein du CTO-RSS, Mme RANDRIANASOLONIRINA Lantoharihaja.

21

i. Synthèse des recommandations du rapport de la mission conjointe d'évaluation des besoins en RSS-ANE et Genre

Les Acteurs Non Etatiques (OSC-medias) et la RSS

- Si l'on considère que les Organisations de la Société Civile (OSC) sont/ un groupe de citoyens qui se réunit librement afin de proposer des solutions mettant au centre la personne humaine, les autres acteurs non étatiques comme les médias et les leaders communautaires sont des maillons essentiels pour la pérennité de toute action à forte valeur étatique ;
- il devient indispensable de prendre en compte leurs avis dans tout processus de RSS;
- Cependant leur légitimité doit être confirmée, sinon renforcée pour un meilleur partenariat ;
- La société civile a comme un rôle de facilitation entre la population et les gouvernants' ;

Renforcement des capacités des ANE à court et moyen terme

Pour cela, il est recommandé d'entreprendre les actions suivantes:

- Reconnaître explicitement et formellement (par l'Etat) les rôles des OSC dans le processus de démocratisation et de RSS ;

- Elaborer, en collaboration avec les acteurs non étatiques, un plan de renforcement des capacités d'action, de légitimité et de compétence de ces derniers ;
- Renforcer le partenariat entre l'Etat et les acteurs non étatiques. Cela peut se traduire par la mise en place d'une plateforme d'écoute et d'échange sur les enjeux auxquels fait face l'Etat et l'apport des acteurs non étatiques.

Institutionnalisation et pérennisation des actions à long terme

En vue d'assurer une certaine pérennité des actions des OSC et des autres acteurs non-étatiques en soutien à la RSS à Madagascar, il est recommandé de :

- Recenser les acteurs non étatiques formels ou non, auprès des Districts ;
- Mettre en place des conseils national et régional des ONG pour mieux faciliter leur coordination et leurs impacts ;
- Renforcer et systématiser la participation effective des acteurs non étatiques dans la formulation des politiques publiques en matière de sécurité, en particulier, en vue d'en favoriser le caractère inclusif, la redevabilité et la bonne gouvernance ;
- Institutionnaliser les rencontres entre les acteurs de la société civile et les autorités en charge des opérations de maintien de l'ordre et de sécurité à tous les niveaux ;
- Créer un « observatoire de la violence et de la corruption » qui permettrait de collecter des informations et des données fiables pour l'orientation et/ou la réorientation des politiques de sécurité et de lutte contre la corruption en vigueur ;
- Faciliter et encourager le réseautage des acteurs non étatiques au niveau de la sous-région (SADC) et au niveau du continent Africain.

22

Le Genre et la RSS-dimension transversale

- Mettre en place des points focaux sur les questions de genre dans tous les ministères et également au niveau des corps de la défense et de la sécurité ;
- Entreprendre une campagne de sensibilisation des décideurs dans la haute hiérarchie du secteur de la sécurité ;
- Accentuer la désagrégation des données et les rendre publiques ;
- Mettre en place un quota de 30% (femme/homme), au minimum, lors du recrutement dans chaque entité sécuritaire et vérifier l'application de ce quota à chaque niveau hiérarchique de façon homogène allant même jusqu'à une bonne répartition géographique ;
- Etablir un calendrier et appliquer un suivi pour atteindre l'objectif des 30% minimum ;
- Réserver une participation proportionnelle (30% minimum) femme/homme pour les organes de prise de décisions et les mandats électifs pour les femmes ;
- Faire de la performance, sur l'institutionnalisation des questions du genre, un des critères d'évaluation des décideurs (en vue d'une sanction et/ou d'une promotion) ;
- Dans la gendarmerie et dans la police, mettre en place des structures et capacités spécifiques pour gérer les crimes liés au trafic sexuel et à la violence contre les

femmes et les jeunes filles et faire en sorte que ces capacités soient accessibles dans tous les commissariats et les unités élémentaires de la Gendarmerie Nationale.

ii Synthèse des actions proposées lors des consultations régionales sur la RSS, en rapport avec les acteurs non étatiques et le genre

- Sensibilisation et éducation de la population sur les textes des lois en vigueur ;
- Création de maison des OSC dans chaque District ;
- Collaboration entre les civils et les forces de l'ordre pour le renforcement de la sécurité des citoyens et leurs biens ;
- Collaboration entre les OSC et les FDS dans le contrôle et le suivi des armes en circulation ;
- Collaboration de la Société Civile et des établissements pénitentiaires;
- Dénonciation des irrégularités et abus commis par les juges et les forces de l'ordre par les OSC et les médias ;
- Éducation des « Fokonolona » sur les droits et devoirs citoyens ;
- Multiplication des cliniques juridiques (ex. Trano ARO ZO) et renforcement des capacités des femmes pour l'égalité de genre et de chances en vue du développement durable du pays ;
- Education et partage de la population sur les valeurs culturelles malagasy par les médias ;
- Sensibilisation des étrangers et nouveaux venus par les Chefs Fokontany sur les us et coutumes des Malagasy, et en particulier ceux de la localité d'accueil ;
- Sensibilisation sur les cultures ancestrales par les médias en général ;
- Intégration dans le programme scolaire de l'apprentissage des cultures ancestrales (angano, kabary, tantaran-drazana) ;
- Organisation d'un colloque national des comités des Dina à Madagasikara ;
- Application effective de la démocratie à la Malagasy ;
- Assignation des rôles des « Sojabe » comme des conseillers pour ne pas tenir un rôle de responsabilité dans les affaires de l'Etat ;
- Création d'une émission radiotélévisée pour la vulgarisation et la sensibilisation des villageois sur les Dina ;
- Vulgarisation des Dina déjà homologués ;
- Sensibilisation pour la redynamisation des structures traditionnelles comme le « DINA » et le « ANDRIMASOM-POKONOLONA » ;
- Création des kiosques de renseignements facilement accessibles pour la population ;
- Sensibilisation et éducation de la population pour le respect et l'application des lois (Tribunal de Proximité) ;
- Information pour la population sur « la valeur du tribunal » qui est une institution sensée réparer l'injustice ;
- les Chef Fokontany et les fokonolona doivent être stricts ;
- Les recrutements des fonctionnaires doivent être confiés à un organisme indépendant national ou international, et la prise en compte du genre doit être respectée.

F. Méthodologie du Séminaire National et Commissions de travail

Après ces exposés sectoriels, un membre du CTO-RSS, le Colonel ANDRIANARIMASY Radosoa a présenté la méthodologie en plénière, afin de mieux guider la réflexion au niveau des sept piliers de la réforme du secteur de la sécurité adaptés au contexte malagasy, proposés à partir du diagramme à 4 cadrants présenté dans l'historique de la RSS.

Il s'agit des piliers suivants :

- 1. Parlement.**
- 2. Armée (Terre-Air-Mer).**
- 3. Police Nationale.**
- 4. Gendarmerie Nationale.**
- 5. Justice.**
- 6. Acteurs Non-Etatiques.**
- 7. Administration du Territoire, incluant la Douane, les Gardes Forestières et les autres Forces Paramilitaires.**

Discussions au niveau des piliers et proposition de réformes sectorielles

24

Suivant la méthodologie présentée par les membres du CTO-RSS, les débats ont été dirigés par des participants identifiés sur base de l'approche holistique du secteur de la sécurité. Les échanges ont été guidés par des questions adaptées à la spécificité de chaque pilier.

Ces questions portaient principalement sur :

- les menaces de sécurité en fonction du domaine visé,
- la vision,
- les missions des différents acteurs fournisseurs et contrôleurs de sécurité,
- les structures organisationnelles des différents corps de sécurité,
- la transversalité du service de renseignements,
- le genre et la contribution.

Chaque pilier doit étendre ses questions à trois (maximum) des sept (7) thématiques identifiées lors des consultations régionales.

Ces questions ont permis aux participants d'entrer en profondeur dans la réflexion sur les menaces et risques auxquels le fonctionnement des institutions intervenant dans le secteur de la sécurité est confronté.

Les différentes réformes relatives aux sept piliers ont été analysées sur la base de l'orientation fixée par la méthodologie.

I. LA REFORME DE L'ARMEE (Terre, Air et Mer)

a. Missions, enjeux et défis de l'Armée

L'armée est en premier lieu l'outil de défense nationale chargé de préserver en tout temps et en toutes circonstances et contre toutes formes d'agression, la souveraineté nationale, l'intégrité du territoire, la sauvegarde du patrimoine national, la continuité du fonctionnement des institutions de l'Etat ainsi que la sécurité des pouvoirs publics et des administrations. Elle contribue également à promouvoir la paix sociale, le sens de la cohésion et de l'unité nationale et enfin le développement de la culture de défense.

Ces missions se traduisent essentiellement en :

- défense opérationnelle du territoire ainsi que des pôles stratégiques afférents aux domaines de souveraineté ;
- participation au respect des engagements internationaux du pays (Maintien de la paix) ;

25

i) Marine

- Action de l'Etat en mer : lutte contre la piraterie maritime, les trafics et les pillages des ressources naturelles du patrimoine malagasy ;
- Surveillance de la Zone Economique Exclusive (ZEE);
- Recherche et sauvetage en mer et en eau profonde ;
- Appui aux autres services publics en cas de nécessité.

ii) Armée de l'Air

- Surveillance aérienne du territoire (zone stratégique) ;
- Mission de transport pour le service public ;
- Recherche et sauvetage ;
- Appui aux autres services publics en cas de nécessité ;
- Appui aérien à la Gendarmerie dans la lutte contre l'insécurité rurale et les dahalo.

iii) Armée de Terre

- Missions de secours et d'intervention en cas de cataclysmes naturels (Corps de Protection Civile);

- Interventions techniques et spécifiques ad hoc apportées par les formations spécialisées de l'Armée de Terre (Génie Militaire, NBC, santé...) ;
- Orientation vers le développement économique en général et en autosuffisance alimentaire en particulier du service civique (pour emploi des forces de développement) ;
- Appui aux autres services publics en cas de nécessité.

b. Vision

Une Armée professionnelle, loin de la culture du coup d'Etat, fondée sur les valeurs républicaines et le respect de l'Etat de droit, doit être dans ce sens une institution forte et neutre n'ayant aucune dépendance ni politique ni religieuse. Elle s'appuie essentiellement sur :

- la bonne gestion des ressources humaines ;
- l'acquisition des équipements et matériels nécessaires à ses missions ;
- le savoir-faire ;
- le savoir-être ;
- le savoir-paraitre.

c. Menaces et Risques

Les menaces et les risques se rapportent au contexte international mais également à la situation spécifique de Madagascar.

Sur le plan international :

- Lutte d'influence géopolitique et stratégique dans l'Océan Indien ;
- Terrorisme ;
- Manipulation étrangère tendant à affaiblir l'Armée ;
- Pillage des ressources nationales ;

Sur le plan national :

- Inexistence de volonté et de culture de défense ;
- Pollution marine ;
- Politisation et instrumentalisation de l'Armée ;
- Faiblesse structurelle des ressources humaines ;
- Phénomènes sociétaux (extrémismes religieux, mondialisation, népotisme et corporatisme, sociétés de sécurité privée...).

d. Organisations et structures

L'organisation et la structure de l'Armée doit se focaliser sur l'efficacité et l'efficience ainsi que sur la légitimité dans l'exécution des missions qui lui sont confiées.

Deux pistes de réflexion ont été évoquées :

- Organisation et structure classique TERRE, AIR et MER ;
- Organisation fonctionnelle selon les missions : défense militaire, défense civile, appui au développement économique.

e. Les renseignements

La nécessité de coordination des services de renseignements a été unanimement reconnue par tous les participants. La création d'une structure de coordination, l'amélioration du fonctionnement et l'élaboration de tous les cadres juridiques y afférents sont des nécessités avérées (cadres législatifs et réglementaires).

f. Les contributions transversales

La contribution du pilier « ARMEE » dans les autres domaines transversaux est patente dans la plupart des thématiques évoquées. La capacité définie à l'issue de la réforme correspondant à la vision détermine une armée opérationnelle et professionnelle capable d'intervenir en tous lieux, en tout temps et en toutes circonstances. Cette capacité lui permettra soit d'intervenir **ponctuellement** au profit des autres services publics selon la demande, soit d'intervenir **obligatoirement en cas d'urgence et de nécessité vitale et impérieuse**.

g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Armée »

1. Mise en place des cadres institutionnel, législatif et réglementaire de la réforme de l'Armée et collaboration avec les différents acteurs de la RSS:

- Missions et attributions de l'Armée ;
- Utilisation par les autorités civiles de l'Armée ;
- Création des cadres juridique et législatif et réglementaire concernant les missions de l'Armée;
- Définition des domaines de collaboration et de complémentarité entre les différents acteurs de sécurité.

Entre autres:

- Mise en place du Haut Conseil de la Défense Nationale (HCDN) dont les missions s'élargissent à la notion de sécurité nationale ;
- Nouvelle organisation de la défense et de la sécurité nationale ;
- Définition du cadre d'emploi de l'Armée par les autorités civiles ;
- Sortie de l'Armée du cadre du décret 84-056 portant création de l'OMC et intégration dans le projet de textes relatifs à la catégorisation des Forces.

2. *Elaboration et mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de la RSS :*

- Politique de défense et de sécurité nationale (concept de défense et de sécurité) ;
- Politique et stratégie maritimes prenant en compte les aspects sécuritaires et économiques ;
- Politique et stratégie de défense civile et attributions de l'Armée.

3. *Mise en œuvre des mesures transitoires de la réforme de l'armée par la résolution des problèmes internes actuels :*

- Résolution des problèmes relatifs aux ressources humaines ;
- Mise en place des structures de concertation prévues par les textes en vigueur ;
- Continuation de la politique de l'approche genre (objectif souhaité à 30% minimum) dans la réforme de l'Armée.

4. *Mise en œuvre des mesures urgentes pour augmenter l'opérationnalité de l'Armée afin de lui permettre de faire face aux impératifs sécuritaires actuels :*

- Acquisition de navires, d'aéronefs et d'autres moyens matériels et logistiques ;
- Allocation de ressources budgétaires pour les planifications établies dans le cadre du PMO-PND ;
- Finalisation de la procédure d'implication de l'Armée Malagasy dans les opérations de maintien de la paix ;
- Sensibilisation des parlementaires sur la culture de défense et les relations civilo-militaire et Nation-Armée.

h. Conclusion

La réforme de l'Armée dans le cadre de l'approche globale de la RSS est une opportunité par excellence pour le renforcement des moyens opérationnels et le développement de l'outil de défense nationale ainsi que pour la promotion d'une gouvernance publique crédible. Le besoin de gestion optimale des ressources rares et la complémentarité entre toutes les entités publiques concernées par le secteur de la sécurité nécessitent la conception et la réalisation de ces réformes, recommandées depuis longtemps.

Le résultat attendu de telles réformes sera la mise en place d'une Armée efficace et efficiente apportant pleinement ses contributions au développement et au rayonnement de Madagascar.

II. LA REFORME DE LA POLICE NATIONALE

a. Les missions

- **Missions spécifiques à la Police**
 - Restauration de l'Etat de droit,
 - Renforcement de l'application des lois et règlements,
 - Amélioration de la garantie des libertés publiques et individuelles,
 - Maintien constant de la paix sociale et de l'ordre public,
 - Amélioration de la protection des personnes et des biens,
- **Missions envers les institutions traditionnelles de gestion de l'Ordre et de la Sécurité Publics (OSP).**
 - Renforcement de l'assistance et cadrage des institutions traditionnelles de gestion de l'OSP.
- **Missions dans le cadre de la gestion des ressources**
 - Protection des ressources stratégiques, minières et naturelles,
 - Assistance effective aux VOI (communautés de base),
 - Renforcement et amélioration du contrôle de la circulation des produits.
- **Missions vis-à-vis de la réforme de la Justice**
 - Renforcement de la collaboration entre les officiers de police judiciaire (OPJ) et la Justice.

29

b. La vision globale

Police Nationale républicaine, forte et intégrée dans une structure coordonnée des forces de sécurité intérieure :

- Les ressources stratégiques, minières et naturelles bien gérées et contrôlées par une ou des entités bien définies et en collaboration étroite avec la structure locale,
- Institutions traditionnelles de gestion de l'ordre et de la sécurité publics reconnues, bien encadrées et respectueuses des droits humains ;

c. Risques et menaces :

- **Risques et menaces endogènes :**
 - non effectivité de l'Etat de droit,
 - infrastructures et moyens (matériels, financiers, humains) défaillants, insuffisants ou vétustes,
 - corruption et problèmes d'éthique et de déontologie,
 - formation insuffisante,
 - mauvaise gestion et contrôle inapproprié des armes,
 - manque d'éducation.
- **Risques et menaces exogènes :**
 - instrumentalisation politique de la police,

- instabilité politique,
- porosité des côtes et défaillance du contrôle des frontières,
- immigration clandestine,
- prolifération d'armes,
- absence de volonté politique des dirigeants,
- manque de motivation des agents,
- existence des crimes organisés et des réseaux de malfaiteurs,
- paupérisation croissante de la population,
- immixtion des Forces de l'ordre dans les problèmes politiques,
- restriction de la liberté d'expression,
- mauvaise influence des médias.

➤ **Risques et menaces pour les institutions traditionnelles homologuées de gestion de l'ordre et de la sécurité publics :**

- manque d'assistance par les forces de l'ordre,
- double système de réparation (système traditionnel et système judiciaire),
- incohérence entre les institutions traditionnelles et la Justice,
- manque d'encadrement des Dina,
- défaut de protection sociale et d'assurance pour les membres des comités de vigilance ou les membres des Dina,
- manque de crédibilité des institutions traditionnelles homologuées.

➤ **Risques et menaces pour la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles :**

- prépondérance de l'informel,
- structure de gestion (Tasks force) non permanente,
- absence d'une structure appropriée bien définie ou d'une unité de police spécialisée pour la protection des ressources,
- insuffisance de moyens destinés à la protection des ressources stratégiques,
- manque de formation et faible capacité des forces de l'ordre,
- absence de volonté politique et lacune des textes en matière de protection des ressources,
- enchevêtrement des missions et des tâches entre les douaniers, les policiers, les gendarmes et les sociétés privées étrangères de sécurité.

30

➤ **Risques et menaces par rapport à la justice :**

- impunité des magistrats,
- corruption à tous les niveaux (dès le recrutement),
- justice populaire,
- non effectivité de l'indépendance de la justice,
- paternalisme et protection syndicale démesurée,
- abus de pouvoir et d'autorité des magistrats envers les OPJ,
- manque de collaboration avec les OPJ,
- non effectivité et lacunes des dispositions du code de procédure Pénale,
- perte de confiance des justiciables envers l'institution.

d. Organisation et structure

Les missions et attributions de la Police et de la Gendarmerie sont identiques mais les compétences territoriales sont différentes. Les résultats de cette réflexion sont les suivants :

- Nécessité de délimiter les compétences (territoire, tâches, attributions et système de zonage) ;
- Nécessité de créer une structure de collaboration et de coordination étroite entre la Police et la Gendarmerie en matière de police judiciaire ;
- Amélioration de la collaboration/coordination entre la Gendarmerie et la Police pour mener à bien leurs missions, afin de mieux servir la population ;
- Collaboration et gestion des conflits effectifs entre les deux Forces menées par les autorités administratives ;
- Catégorisation des forces et leur emploi à respecter selon les cas ;
- Meilleur cadrage des secteurs de la sécurité publique, du maintien de l'ordre et de la police judiciaire ;
- Prospection et évaluation des états des lieux sur les besoins (police et gendarme) avant toute création ou installation d'une unité quelconque de Police ou de Gendarmerie dans une localité pour avoir une solution technique commune indépendamment des influences politiques.

e. Les renseignements

Concernant les renseignements, les principales recommandations sont les suivantes :

- Institutionnaliser le service de renseignements pour mieux traiter les données sur les menaces contre la sécurité ;
- Coordonner la gestion des frontières par des renseignements pour des intérêts économiques, stratégiques et politiques ;
- Renforcer les capacités de la cellule de veille de renseignements au niveau de l'EMMONAT/REG sous la diligence de la Primature ;
- Adopter une collaboration étroite entre les policiers et les journalistes d'investigation ;
- Impliquer davantage les femmes dans les domaines de renseignements ;
- Ériger une cellule de renseignements au niveau de la société civile ;
- Mettre en avant la nécessité de collaboration et de coordination entre les entités responsables des renseignements (police, gendarmerie, armée, CIS...) ;
- Renforcer les moyens matériels, financiers et humains relatifs aux renseignements.

31

f. Contributions transversales

❖ Le genre et la jeunesse

Les membres de cette commission ont recommandé la considération du genre et de la jeunesse dans la réforme de la Police.

- Accroître l'effectif des femmes à 30% au minimum dans le corps de la police nationale : la femme est plus responsable et a plus de vision dans l'amélioration de la sécurité ;

- Mettre en place un programme spécifique pour renforcer les capacités des femmes qui leur permettront d'accéder plus rapidement aux postes de responsabilité (discrimination positive) ;
- Considérer la situation spécifique des femmes relative à leur statut et à leurs droits (droit d'allaitement, possibilité de reprendre le travail après un mois d'accouchement avec création d'une salle d'allaitement...) ;
- Changer le mode de recrutement suivant les compétences et les spécialités.
- Fixer l'âge minimum de recrutement des femmes à partir de 21 ans pour une question de maturité ;
- Equilibrer les stages et recyclages aux divers centres de formation et continuer la formation durant la carrière afin de maintenir l'opérationnalité des agents.

❖ **Contributions de la Police par rapport aux autres thématiques transversales identifiées**

Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics :

- *Dina* : redynamisation de l'autodéfense villageoise respectant l'État de droit.
- *Missions de la Police au sein des Dina* :
 - En plus de l'assistance, procéder au cadrage technique et garder la neutralité pour ne pas s'immiscer dans le traitement des cas, souvent sources de tensions ;
 - Application de la décision des Dina conformément à l'esprit de la procédure pénale et du jugement du tribunal ;
 - Créer une section au niveau du tribunal qui s'occupe spécialement des Dina.
- *Lacune* : inexistence d'une assurance pour les membres au niveau des Dina et du comité de vigilance.

32

Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles:

- Mettre en place une Task force composée des VOI et motiver ses membres;
- Aider les exploitants miniers nationaux à adhérer dans le secteur formel ;
- L'Etat malagasy doit clarifier juridiquement les droits et devoirs des nationaux et ceux des internationaux dans l'exploitation des ressources stratégiques et minières. Un cadre légal clair doit être mis en place afin d'éviter un vide juridique ;
- Renforcer les capacités des policiers (formations, moyens opérationnels) dans tous les domaines touchant les ressources stratégiques, minières et naturelles afin d'assurer la sécurité de ce secteur ;
- Réglementer et actualiser la fiscalité pour les exploitants et les ristournes pour les bénéficiaires respectifs.

g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale (LPG) sur la RSS proposées par le pilier « Police Nationale ».

A la fin du séminaire national, la commission a proposé les axes suivants:

1. Renforcement des capacités conjoncturelles et structurelles de la Police Nationale (effectif, infrastructure, moyen matériel,...) ;
2. Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des personnels de la Police Nationale notamment en matière de respect des droits humains et de compréhension des lois ;

3. Renforcement de l'éthique et de la déontologie pour restaurer la confiance des usagers envers la Police ;
4. Amélioration de la gestion, du contrôle et de l'utilisation des armements ;
5. Développement de la sécurité de proximité et des structures locales ;
6. Rationalisation de la coordination entre les forces de sécurité intérieure et les entités chargées des renseignements ;
7. Spécialisation de la Police (par exemple, en matière de protection des ressources stratégiques, minières et naturelles, tourisme, environnement...);
8. Rationalisation de la gestion des ressources humaines (mode de recrutement, affectation, gestion de carrière...) ;
9. Assistance, appui et collaboration avec les institutions traditionnelles de gestion de l'OSP ;
10. Amélioration de la relation de travail entre les OPJ et la Justice (Magistrats et Administration pénitentiaire) ;
11. Promotion du genre au sein de la Police Nationale ;
12. Coordination des entités de base chargées des renseignements.

h. Autres recommandations globales relevées par le pilier Police

- Redéfinition d'un cadre de fonctionnement légal pour la Police Nationale ;
- Augmentation des effectifs et répartition géographique rationnelle ;
- Mise en place d'une structure globale de sécurité intérieure bien coordonnée, basée sur la catégorisation des forces ;
- Recrutement régional, création d'école de Police au niveau des Chefs-lieux de Province, changement du statut des deux principales écoles actuelles en académie de police et appropriation des réalités locales pour la formation ;
- Mise en place d'un fonds spécial de gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;
- Mise en place d'une structure transparente et anticipatrice de gestion des ressources pouvant garantir leur pertinence, leur stabilité, ainsi que leur suffisance ;
- Adaptation des moyens et matériels techniques avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques, individuelles et opérationnelles ;
- Mise en place des unités spécialisées dans la protection des ressources stratégiques,
- Renforcement du respect des standards internationaux des droits de la personne humaine, et amélioration de la gestion de la circulation routière, ainsi que de la stratégie de gestion démocratique de foule.
- Renforcement des capacités de l'Inspection Générale de la Police Nationale en effectif et en structure de façon à ce qu'elle ait une autonomie totale pour effectuer des contrôles internes ;
- Amélioration du respect de l'éthique, de la déontologie et de la discipline, et contrôle de l'usage des armes ;
- Amélioration du respect des droits humains et restauration de la confiance de la population ;
- Renforcement du principe de la prééminence du civil à travers les différents niveaux de contrôle ;
- Renforcement de la prévention, plutôt que de la répression ;
- Amélioration de la territorialisation et du maillage et renforcement des structures locales ;

- Responsabilisation sectorielle et amélioration de la polyvalence des fonctionnaires de la Police ;
- Renforcement de la coopération avec la base, tout en maintenant un contact permanent, en prenant en considération les attentes du public, ainsi que la qualité des services rendus ;
- Planification du développement de la prise en compte du genre ;
- Amélioration des conditions de travail et des conditions de vie des fonctionnaires de la Police en général.
- Dépolitisation de la Police Nationale.

III. LA REFORME DE LA GENDARMERIE

a. Les missions

Les missions¹ de la Gendarmerie Nationale consistent notamment à :

- Assurer une surveillance continue, préventive et répressive ;
- Protéger les Institutions, les personnes et leurs biens ;
- Appliquer les lois et règlements ;
- Participer au maintien de l'ordre public ;
- Exécuter les différentes missions de polices administrative, judiciaire et militaire ;
- Participer à la défense opérationnelle du territoire ;
- Exécuter des missions de renseignements dans leur collecte, leur recueil et leur exploitation.

Ces missions sont facilitées par son statut en étant une force de police à statut militaire².

34

b. La vision

A terme, avoir une Gendarmerie Nationale comme force républicaine de maintien de l'ordre, moderne, efficace et efficiente, guidée par le respect du principe de la suprématie de l'autorité civile sur l'autorité militaire, méritant la confiance de la population, forte de capacités opérationnelles, au service de la sécurité humaine, de la promotion de l'Etat de Droit, et respectueuse des droits de l'Homme. Cette vision projette la Gendarmerie Nationale comme un corps professionnel discipliné, respectant les valeurs républicaines, les règles de la déontologie et de l'éthique en cessant d'être un instrument politique et se positionnant loin de la corruption tout en étant soumis à l'obligation démocratique de rendre compte.

c. Les menaces et les risques

La Gendarmerie Nationale est aussi exposée à différentes sortes de menaces et risques dont les principaux sont :

¹ L'Article premier du Décret N°63-253 du 09 mai 1963 portant règlement sur le service de la Gendarmerie.

² Loi 96-029 du 06 décembre 1993 portant Statut général des militaires.

- L'immixtion du politique dans l'exécution du service de la Gendarmerie Nationale, en particulier dans le domaine de la police judiciaire ;
- La recrudescence de l'insécurité : actes de banditisme (AB) et vols de bovidés (VB) ;
- L'insuffisance des ressources financières, matérielles voire humaines ;
- La corruption généralisée, les extorsions de fonds, le népotisme et la culture d'impunité ;
- La détérioration de la confiance entre la population envers la Gendarmerie Nationale favorisant la justice populaire ;
- La violation des droits de l'homme et des libertés individuelles ;
- La Gendarmerie Nationale est victime collatérale des conflits tribaux et ethniques ;
- La non réalisation de la mission de protection, dans laquelle la répression prend le dessus au détriment de la prévention ;
- L'existence des relations compromettantes par rapport à certains membres de la communauté (opérateurs économiques locaux, politiciens et autorités administratives), entravant ainsi l'impartialité dans l'exécution du service ;
- L'absence de contrôle des agissements des éléments de l'autodéfense villageoise et le non respect des *dina*³ homologués ;
- L'interférence des responsabilités et le manque de coordination entre les institutions de la chaîne pénale et la gestion de l'ordre et de la sécurité publics.

d. Organisation et structure

Concernant la question de meilleure structure organisationnelle de la Gendarmerie, les membres de la commission ont donné ces différentes réflexions :

35

- La Gendarmerie doit rester au sein du Ministère de la Défense Nationale et maintenir l'existence du Secrétaire d'État chargé de la Gendarmerie auprès du Ministère chargé de la Défense Nationale ou des Forces Armées étant donné le statut militaire qui régit les gendarmes;
- Une autre option préconisait lors des consultations régionales, outre l'intégration complète dans le ministère de l'Intérieur, de rattacher la gendarmerie au Ministère de l'Intérieur, mais seulement pour emploi, étant donné ses missions de police administrative surtout en milieu rural. De plus, il faut tenir compte que 80% de la population malgache réside dans les campagnes constituant la masse paysanne.
- En matière d'action, cette compétence n'est limitée que par celle d'autres agents assermentés exclusivement habilités par des lois particulières.
- Comme d'ores et déjà inscrit dans le décret n°63-253 du 09 mai 1963 portant règlement sur le service de la Gendarmerie, sa structure (gendarmerie mobile d'une part et gendarmerie territoriale d'autre part) est adaptée aux missions auxquelles elle a à faire face. Il convient donc de recentrer les unités sur l'exercice de leur cœur de métier.
- Maillage du territoire par le biais du déploiement des unités conformément au découpage administratif du territoire ce qui permet d'assurer une présence effective jusqu'aux lieux les plus reculés (y compris les zones enclavées).

³ Le *dina* étant une convention communautaire de régulation sociale (traduction libre).

- Compétence militaire dans le cadre de la défense opérationnelle du territoire, à savoir la gestion de l'ordre public dans un contexte dégradé, et de contribution à la défense extérieure.

e. Les renseignements

Les membres de cette commission « pilier Gendarmerie » reconnaissent que la question de renseignements est transversale et recommandent une coordination.

Cette transversalité peut être débattue à travers des réunions organisées au niveau de l'autorité administrative et à chaque niveau de commandement (CIRGN, Groupement, Compagnie et Brigade).

Pour une meilleure coordination, il a été proposé une mise en place d'un cadre légal qui vise la création d'une cellule de coordination de renseignements au niveau national, et qui précise la structure, le fonctionnement, le suivi, le contrôle et la politique générale des renseignements.

f. Les contributions transversales

❖ Genre et jeunesse

La place du genre et de la jeunesse dans la réforme de la Gendarmerie a été discutée, et des recommandations ont été émises :

- Le recrutement des gendarmes féminins est à maintenir et à améliorer ;
 - L'approche jeunesse et genre dans toutes les initiatives de la réforme de la Gendarmerie doit être prise en compte.
- ❖ **Contributions de la Gendarmerie par rapport aux autres thématiques transversales identifiées**

36

La Gendarmerie et l'institution traditionnelle de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics

- La Gendarmerie devrait participer et s'impliquer dès les premières enquêtes des membres des Dina.
- La Gendarmerie devrait collaborer avec les Kalony pour faire les patrouilles de surveillance de la circonscription.
- Il faudrait que les instances habilitées modifient l'article 22 du Dina lasitra (possibilité de recours à la justice après une décision du Dina) et renforcent les capacités des membres des Dina.
- Impliquer le secteur de la justice dans l'application des Dina pour éviter le recours intempestif contre les membres des Dina.
- Prévenir le problème d'abus des responsables des Dina par l'encadrement de la Gendarmerie.
- L'exécution de la décision des Dina par le fokonolona doit être effectuée en présence des forces de l'ordre pour assurer la sécurité.
- La doléance traitée par les Dina homologués ne devrait plus faire l'objet d'une autre poursuite judiciaire afin d'appliquer le non bis in idem.

La Gendarmerie et la justice

La collaboration entre la Gendarmerie et le secteur de la justice a été discutée et les recommandations suivantes ont été émises :

- Présence sur les lieux d'infraction du Parquet et le cas échéant, de l'Instruction.
- Amélioration des moyens de communication et renforcement du partenariat entre la Gendarmerie et la Justice afin d'éviter la justice populaire en cas d'éventuelles mésententes entre Parquet et OPJ.
- Célérité dans le traitement en temps réel des dossiers judiciaires.
- Implication du Parquet dans la notation annuelle des OPJ.
- Suivi de l'application de l'article 53 nouveau du code de procédure pénale sur le droit à la défense, par la Justice.

La Gendarmerie et la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles

Dans le cadre de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles, les participants, après discussions, ont conclu que la Gendarmerie a un rôle de protection et de répression.

La prévention

- Sensibilisation de la population locale à ses devoirs de citoyen.
- Recueil et recherche de renseignements.
- Patrouilles (police de proximité).

37

La Répression

- Assistance apportée aux autorités locales et aux corps spécialisés (forêts, mines, pêche...).
- Etablissement de procédures en cas d'infraction en informant l'organisme concerné.
- Acheminement des objets saisis à l'organisme concerné.

Recommandations

- Renforcement des capacités en termes de gestion de ressources stratégiques du personnel de la Gendarmerie.
- Complémentarité de compétences entre les différents acteurs de la sécurité (Gendarmerie, douane, eaux et forêts notamment).
- Actualisation et élaboration des lois et actes réglementaires.
- Augmentation des effectifs des gendarmes dans les sites stratégiques.
- Valorisation des Chefs Fokontany.
- Adoption comme destinataire obligatoire de tout permis relatif aux ressources stratégiques par tous les responsables étatiques du niveau régional jusqu'au niveau fokontany, y compris la Gendarmerie.
- Renouvellement du dispositif de mise à la disposition du Ministère chargé de l'environnement des gendarmes spécialistes en environnement.

La Gendarmerie et la gestion des filières à caractère économique

Il a été noté que la Gendarmerie a trois missions principales dans ces domaines :

- La sensibilisation des secteurs concernés.
- La protection des zones économiques exclusives (ZEE).
- La répression.

Recommandations:

- Elaboration d'un nouveau plan national stratégique de la Gendarmerie.
- Formation des gendarmes dans la gestion des filières à caractère économique et sensibilisation des populations.
- Dotation en infrastructures et équipements pour les nouvelles unités telles que la Gendarmerie maritime et la Gendarmerie des transports aériens.

La Gendarmerie et les secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale

Les défis en rapport avec les secteurs concernés

- La pauvreté.
- L'insécurité.
- La corruption.
- Le manque de confiance de la population envers la Gendarmerie (partialité, manque de neutralité, implication dans les affaires politiques).
- Les problèmes de recrutement dans la Gendarmerie.
- Le manque d'intégrité.
- La divulgation des secrets professionnels entraînant des représailles.
- L'insuffisance des moyens personnels et matériels.
- Le trafic d'armes (fabrication locale, détention illicite, dispersion d'armes).

38

Solutions proposées

- Améliorer la collaboration entre les autorités locales, la population et la Gendarmerie.
- Informer la population de l'existence des boîtes de doléance dans chaque unité de la Gendarmerie.
- Inciter la population à dénoncer les actes de corruption en temps réel.
- Renforcer les capacités des acteurs Etatiques et non Etatiques de sécurité.
- Respecter l'éthique et la déontologie (impartialité, neutralité politique, non immixtion dans les questions politiques) au sein de la Gendarmerie.
- Augmentation de l'effectif de la Gendarmerie.
- Dotation des moyens de transport pour la Gendarmerie par l'Etat (voitures tout terrain, hélicoptères, motos ...).
- Prise en charge par le Ministère de la justice des frais de justice.
- Création d'une unité spéciale rattachée à la Gendarmerie Nationale composée de forces de l'ordre et de civils ayant pour mission d'effectuer la surveillance dans tout le territoire national.

La Gendarmerie et la réforme de la sécurité alimentaire

Problèmes posés

- La famine (kere dans le sud).
- L'insuffisance alimentaire.
- La démotivation pour produire à cause des vols de récoltes sur pieds, de la paresse, du respect de la tradition (androfady).
- L'exode rural.
- La vente clandestine et la consommation de chanvre indien ou cannabis.
- La production d'alcool frauduleux (toaka gasy ou toaka voarara).

Solutions proposées

- Rôle éducatif de la Gendarmerie Nationale : sensibiliser la population rurale sur la nécessité de produire et de dépasser la pratique de la tradition (us et coutumes) contre le développement.
- Rôle de police judiciaire de la Gendarmerie Nationale : réprimer les infractions en matière de vol de récoltes sur pieds.
- Police de salubrité publique : surveiller l'exécution des mesures de police de salubrité publique afin de prévenir les épidémies ou autres maladies contagieuses.
- Participer à la mise en place de cordon sanitaire (cas de peste porcine....).
- Prendre en charge la transformation des toaka gasy et paraky gasy en produits autorisés officiellement par l'autorité compétente et valable au marché public.
- Eradiquer la culture de chanvre indien, en particulier le cannabis.

g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «Gendarmerie»

1. Recentrer les missions de la Gendarmerie pour mieux cibler la sécurité humaine et mieux servir le développement du pays.
2. Maintenir le statut militaire de la Gendarmerie et également la structure actuelle (Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie – Ministère de la Défense Nationale).
3. Renforcement des capacités sur tous les plans
4. Promotion d'une meilleure gestion des moyens (personnels et matériels) qui seront adaptés aux besoins nationaux.
5. Création d'un fonds national pour les besoins des entités concernées par la sécurité et la défense.

IV. LA REFORME DES RENSEIGNEMENTS

a. Missions des Services de Renseignements

Le Central Intelligence Service (C.I.S.) a été créé par le décret n° 2003-728 du 03 juillet 2003. C'est un organe qui a pour mission : la recherche, la collecte et l'exploitation de toutes les informations et des documentations susceptibles d'informer le Président de la République aux fins de fonder ses décisions pour la sauvegarde des intérêts supérieurs de la Nation.

Chaque entité dispose d'un système propre de collecte de renseignements. On dénombre plusieurs agences de renseignements étatiques tels que le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), le Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiambola (SAMIFIN), la Direction des Renseignements et du Contrôle de l'Immigration/Emigration (DRCIE), la Direction de la Sécurité des Renseignements (DSR), la Direction des Opérations et de Renseignements (DOR).

Cette prolifération d'agences de renseignements, sans coordination claire, constitue un handicap dans la concordance et le contrôle de leurs missions, au regard de la bonne gouvernance, de l'assujettissement à l'Etat de Droit et de la meilleure protection possible des droits humains.

b. Vision des Services de Renseignements

Elle vise à dynamiser des Services de renseignements forts, bien réglementés et coordonnés jouant leur rôle dans la prévention des divers crimes organisés, dans la lutte contre les menaces transnationales et terroristes, contre des actes en lien avec la cybercriminalité, dans la protection des Institutions de la République et la protection des ressources stratégiques du pays.

Des Services de renseignements orientés vers une sécurité beaucoup plus préventive que réactive, conçus pour contribuer à la sécurité de l'Etat et de ses Institutions, de ses relations internationales et agissant, dans l'intérêt des populations, dans le respect des droits humains, pour la paix, la sécurité ainsi que pour la prospérité économique de Madagascar.

Comme les services de renseignements utilisent les deniers publics, ils sont soumis à l'obligation démocratique de rendre compte aux Institutions habilitées à cet effet ainsi qu'au contrôle démocratique, y compris parlementaire, en particulier pour tous les aspects touchant la gouvernance du secteur de la sécurité, dans le contexte de la RSS.

c. Menaces et les risques

Le banditisme rural, la criminalité armée, le trafic international à grande échelle, entre autres, font qu'une grande partie du sud du pays soit déclarée « zone rouge », limitant les capacités du Gouvernement à exercer sa mission régaliennne.

Une telle criminalité organisée, facilitée par la complicité de certains agents de sécurité et de l'administration, notamment pour l'octroi de faux documents dans le transport du bétail volé, risque, à terme, de renforcer l'influence des organes « mafieux » et de compromettre ainsi le bon fonctionnement des institutions de l'Etat au service de ses populations.

La criminalité urbaine, la faible application de la loi, la prolifération des armes légères et de petits calibres, aggravent cette insécurité. La criminalité transnationale organisée, le pillage et l'exploitation abusive des ressources naturelles notamment les bois, les pierres et métaux précieux ainsi que la contrebande d'espèces endémiques, protégées et/ou recherchées, l'évasion fiscale, et autres, constituent de sérieuses menaces à la prospérité économique et à la stabilité du pays et de la sous-région.

Les attaques à main armée, les enlèvements, les homicides, les cambriolages, le trafic de cannabis, les actes de violence basée sur le genre et le trafic d'êtres humains accentuent le climat d'insécurité.

La corruption et les risques liés à l'instabilité politique limitent la planification stratégique qui peut résoudre les problèmes posés.

Cette série de menaces et risques constituent un handicap majeur au développement du pays.

Dans un contexte pareil, des services de renseignements institutionnalisés et coordonnés, doivent être mis en place pour prévenir et juguler significativement et durablement ces menaces.

d. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier Renseignements

1- Une réforme du cadre légal est élaborée afin d'institutionnaliser un corps de services de renseignements professionnel, transparent, fort, intègre, respectueux des droits humains et décentralisé jusqu'aux frontières côtières de Madagascar.

Le corps à créer est un nouvel organe de coordination efficace, au sein duquel tous les services déjà existants ainsi que ceux à venir sont représentés, en fonction des besoins spécifiques de l'Etat et de la population (renseignements d'ordre public, politique, économique, militaire, culturel, cultuel, etc.).

Le Gouvernement précise le Ministère en charge du pilotage de cette réforme en fonction de l'orientation des axes soulignés. Ce cadre légal doit prévenir toutes sortes d'interférences de ce corps avec les autres institutions prestataires de sécurité et de justice. Une coordination est de rigueur. Le partenariat au niveau régional et international est renforcé sous forme de partage de renseignements, de coopération judiciaire et de mutualisation des moyens en vue de garantir l'efficacité des services de renseignements.

2- Les capacités techniques et opérationnelles en termes d'équipements, d'infrastructures, de matériels roulants, de ressources humaines de qualité rationnellement gérées du point de vue conjoncturel et structurel sont renforcées.

Des formations spécialisées sont régulièrement dispensées au personnel de ces services. En cas de besoin d'harmonisation du fonctionnement de ces services avec les standards internationaux, des sessions d'échanges d'expériences sont initiées avec les appuis conséquents.

3- Eu égard à la sensibilité du domaine des renseignements, l'éthique et l'intégrité sont des valeurs exigées au personnel des services concernés afin d'éviter la corruption et tous les autres aspects de mauvaise gouvernance qui aggravent les menaces que cette nouvelle structure est sensée corriger.

Ces Services sont soumis au contrôle démocratique, y compris parlementaire, dans le respect strict de la loi sur la confidentialité des services de renseignements. Cependant, cette confidentialité ne doit pas être un prétexte pour échapper au contrôle civil qui est la règle dans un Etat démocratique tout en respectant la notion d'habilitation. Une loi définissant les

domaines et les modalités de contrôle interne (inspections fortes) et externe (contrôle démocratique), est mise en place.

4- Les Services de renseignements sont un corps non sexiste, à l'instar des autres corps, et ouvert à la collaboration avec les autres acteurs non étatiques et la population au niveau local, qui sont des partenaires très utiles dans la fourniture de la bonne information et dans le renforcement de la sécurité de proximité.

Ces services doivent constituer un corps légitime et digne de confiance auprès des citoyens femmes, hommes, filles et garçons où qu'ils soient, en fonction des principes d'égalité de genre et de chances décrits dans les instruments internationaux y relatifs et auxquels Madagascar s'est engagé.

e. Conclusion

La question des renseignements a été traitée de manière transversale.

Les défis identifiés et les recommandations formulées devront être repris par la lettre de politique générale sur la RSS, en vue de proposer l'institutionnalisation des Services de renseignements comme il a été recommandé par le rapport de la mission conjointe et le séminaire national. La création d'un Service National de Renseignements est envisageable, y compris celle d'un service de renseignements en charge de la lutte contre la traite des personnes surtout les mineurs.

V. LA REFORME DE LA JUSTICE ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE

a. Missions

42

La Constitution prévoit une Justice indépendante, soumise à l'obligation de neutralité politique, rendue conformément aux mesures constitutionnelles, à la loi et au nom du Peuple Malagasy. En son article 107, elle prévoit que le Président de la République est le garant de l'indépendance de la Justice.

Dans le cadre de la RSS et vu le rôle particulier de la Justice dans la restauration de l'Etat de Droit, le Ministre de la Justice veille à traduire plus effectivement en faits et pratiques les attributions de son département, à savoir :

- Assurer la primauté du droit ;
- Veiller à ce que l'administration de la justice soit digne de confiance, intègre et respectueuse des droits humains.

Dans cette optique, le ministère de la justice mène des actions en vue de :

- Renforcer le dispositif anti-corruption et les sanctions en cas de corruption dans le système judiciaire ;
- Améliorer l'environnement juridique afin d'assurer la rapidité et la transparence des procès par la réforme des lois visant la simplification des procédures judiciaires et le développement des affaires ;
- Accélérer les traitements des dossiers en cours dans toutes les juridictions ;
- Promouvoir le respect des droits humains et le renforcement de leur protection ;

- Humaniser la détention carcérale.

b. La vision de la réforme de la Justice

Elle répond à une justice malagasy indépendante, crédible, digne de confiance, moderne, proche des justiciables, appliquant strictement la loi et capable de répondre efficacement aux aspirations légitimes des malagasy pour l'instauration effective de l'Etat de Droit.

Cette justice se doit d'être un fer de lance qui, dans le cadre de la loi et de la primauté du droit, veillera à l'amélioration du climat des affaires tout en défendant vigoureusement et impartialement les droits humains des nationaux et des internationaux résidant à Madagascar.

c. Les menaces et les risques

Comme dans tout pays fragilisé par les cycles de conflits sociopolitiques, le fonctionnement du système judiciaire malagasy se heurte aux menaces de plusieurs ordres, principalement liés au déficit de l'éthique, de l'intégrité et des moyens matériels et financiers.

Des faits avérés et répétés, voire persistants de politisation du système judiciaire, de manque de volonté politique pour garantir l'indépendance de la justice, d'interprétation erronée de la loi, d'abus d'autorité, de corruption, de détention préventive abusive, de violation des droits humains en général et dans les milieux carcéraux en particulier, alimentent l'absence de crédibilité de l'appareil judiciaire vis-à-vis des citoyens. Cela crée un climat de méfiance entre les justiciables et l'appareil judiciaire.

43

Par ailleurs, l'impunité de certaines catégories de personnes (politiciens, magistrats, forces de l'ordre, opérateurs économiques protégés par le pouvoir, et autres), la délinquance, le manque de collaboration/coordination entre les institutions intervenant dans la chaîne pénale, notamment la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, l'Administration Pénitentiaire et les Magistrats, viennent renforcer ces défis.

En outre, le déficit de capacités techniques et opérationnelles en termes d'équipements, d'infrastructures décentralisées et de gestion rationnelle des ressources humaines, limite le professionnalisme et l'accès à la justice de proximité de nombreux citoyens, notamment ceux dont le niveau d'instruction est insuffisant et/ou ceux résidant dans les zones excentrées.

Enfin, les budgets des tribunaux, insuffisants et gérés par l'exécutif à travers le Ministère de la Justice viennent renforcer les dysfonctionnements du système judiciaire.

d. Organisation des services de la Justice et de la sécurité (chaîne pénale, administration pénitentiaire, système correctionnel...)

Une meilleure organisation des services du secteur de la Justice et de la sécurité a été discutée et des recommandations ont été émises.

- Application stricte du principe de la séparation de pouvoir par la mise en place d'un pouvoir judiciaire effectif ;
- Réflexion quant au remplacement du Président de la République en tant que Président du Conseil Supérieur de la Magistrature pour garantir l'indépendance de la Justice ;

- Pouvoirs des magistrats à renforcer par l'application stricte des décisions de la Justice ;
- Octroi d'un budget suffisant à la Justice ;
- Mise en place de la Haute Cour de Justice ;
- Renforcement de la lutte contre la corruption ;
- Mise en place des tribunaux administratifs et financiers dans toutes les régions ;
- Amélioration de l'organisation de toute la chaîne pénale ;
- Révision du code pénal ;
- Mise en place d'un Secrétariat d'Etat chargé de l'Administration Pénitentiaire ;
- Alignement des avantages de l'administration pénitentiaire avec ceux des magistrats (indemnité de risque) ;
- Mise en place d'un service de conciliation pour les infractions mineures (clinique juridique) ;
- Construction de nouveaux établissements pénitentiaires pour lutter contre la surpopulation carcérale et pour le respect des droits de l'homme ;
- Renforcement du nombre des personnels pénitentiaires et des greffiers ;
- Respect des droits des détenus et des textes internationaux ;
- Suivi strict lors de l'adoption des Dina ;
- Lutte contre l'application des Dina non homologués et les vindicte populaires ;
- Définition claire des attributions des acteurs de la chaîne pénale ;
- Mise en place des Tribunaux de Première Instance au niveau de tous les districts ;
- Renforcement des contrôles interne et externe du secteur de la justice ;
- Application des recommandations issues des ateliers ;
- Sécurisation physique et financière des magistrats et du personnel de la justice ;
- Mise en place des peines de travail, peines alternatives, travaux d'intérêt général ;
- Promotion de l'autosuffisance alimentaire des détenus ;
- Application de la libération sous caution ;
- Amélioration et application du système de saisie des avoirs à l'intérieur et à l'extérieur ;
- Analyse du taux de détention des gros poissons par rapport aux petits poissons ;
- Dotation de nouvelles armes conformes aux standards internationaux ;
- Réinsertion sociale efficace des détenus ;
- Renforcement de la vulgarisation des textes juridiques ;
- Organisation d'un plus grand nombre d'audiences foraines ;
- Mise en place de critères de sélection plus stricts (enquête de moralité) acceptés par la population ;
- Formation préalable du personnel de la justice avant la prise de poste ;
- Formation de magistrats modernes, compétents, de niveau international et respectueux du savoir-être ;
- Redevabilité vis-à-vis de la population.

44

e. Collaboration du secteur de la Justice avec les forces de sécurité intérieure (Police, Gendarmerie) et la justice traditionnelle

Les défis

- Manque de communication : insuffisance des réunions Parquet/OPJ ;

- Locaux insuffisants dans les juridictions – pas de structure d'accueil lors des transfères ;
- Mandats de justice non exécutés ;
- Manque de moyens ;
- Communication non coordonnée ;
- Corruption des membres du bureau exécutif des Dina ;
- Existence de Dina non homologué ;
- Lois non adaptées aux réalités du terrain ;
- Montant excessif du *vonodina* ;
- Problème de séquestration et de vindicte populaire ;
- Mode opératoire sur la réquisition et l'exécution forcée n'étant pas clairement explicite par les textes.

Recommandations pour un meilleur partenariat entre la justice, le secteur de sécurité (coordination et moyens) et la justice traditionnelle

- Réunions Parquet/OPJ à faire régulièrement ;
- Ateliers regroupant le Parquet, les OPJ et les membres des Dina à organiser ;
- Création d'une cellule de communication judiciaire conjointe ;
- Amélioration de la complémentarité des 3 entités (Ministère de la Justice, Gendarmerie Nationale et Police Nationale) au niveau central ;
- Mise en place de stage au sein des autres entités au cours de la formation à maintenir ;
- Participation du Fokonolona à l'arrestation des délinquants ;
- Visa des Ordres de mission des forces de l'ordre par les autorités locales ;
- Prise de responsabilité de l'OMC (préfet-procureur...) ;
- Définition des objectifs communs en concertation pour produire la sécurité (prévention – répression) ;
- Application de la loi sur la communication judiciaire ;
- Fusion des 3 corps de sécurité sous forme OMC (Institution d'un seul corps de sécurité);
- Amélioration et vulgarisation des textes sur les Dina : loi et décret d'application (ex : durée du mandat du bureau exécutif trop court) ;
- Formation des Fokonolona en matière des Dina ;
- Application des Dina avant la saisine du Tribunal ;
- Application stricte de la loi sur les Dina (ex : Le Tribunal et les autorités locales doivent recevoir une copie du procès-verbal des Dina) ;
- Auto développement, maîtrise de l'outil informatique et des logiciels importants ;
- Intégration et motivation financière des membres des Dina ;

- Collaboration franche à mettre en place entre justice et Fokonolona ;
- Eradication des verdicts populaires.

f. Considération des questions du genre et du rôle de la jeunesse par le secteur de la justice

Le respect des droits humains, l'égalité de genre et de chances, la considération du rôle de la jeunesse dans le développement et l'épanouissement social ont été recommandés dans le processus de la réforme de la justice.

g. Quelle contribution le pilier « justice » peut-il apporter à trois (au maximum) des thématiques identifiées lors des consultations régionales.

Deux thématiques sur sept ont été retenues :

- 1- La Structure Etatique de la Gestion de l'Ordre et de la Sécurité Publics (OSP);
- 2- L'Institution Traditionnelle de la Gestion de l'Ordre et de la Sécurité Publics (OSP);

Les thèmes « b » et « c » ont été repris comme le montre le tableau suivant :

THEMES	CONTRIBUTION DE LA JUSTICE
Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination : réunions périodiques à intensifier - Fusion des ministères en charge de la sécurité au sein du Ministère de l'Intérieur (Directions générales à mettre en place) - Révision de la structure et de l'organigramme de la Gendarmerie Nationale - Changement de l'Ecole Supérieure de la Gendarmerie en une Grande Ecole Militaire et de services publics - Mise en place d'une unicité de commandement - Augmentation des budgets alloués aux départements ministériels existants - Collaboration des 3 corps au sein des entités spécifiques (OMC) - Prise en compte des missions des différents corps - Dépolitisation des forces de l'ordre - Organisation d'assises nationales pour les entités à caractère militaire et semi-militaire - Mise en place d'un Tribunal Militaire permanent

Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'Ordre et la Sécurité Publics	<ul style="list-style-type: none"> - Modification de certains articles de la loi n° 2001-004 - Mise sur pied d'une Structure de base de concertation - Revalorisation des Dina - Formation des autorités traditionnelles et locales sur les Dina
---	--

h. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «Justice».

- a. Séparation effective des pouvoirs entre Exécutif – Judiciaire – Légitimatif ;
- b. Réactualisation des textes ;
- c. Instauration d'un pouvoir judiciaire pour une justice indépendante (structurellement et financièrement) ;
- d. Dotation des moyens idoines pour assurer les missions dévolues à la justice ;
- e. Vulgarisation des textes sur les DINA pour une meilleure application ;
- f. Application stricte de toutes les lois à tous les niveaux (y compris les Dina) ;
- g. Rétablissement de la confiance envers la justice ;
- h. Eradication de l'impunité ;
- i. Eradication de la corruption ;
- j. Collaboration effective entre la société, les forces de l'ordre et la Justice ;
- k. Changement de mentalité et adhésion à des valeurs telles que la responsabilité, la redevabilité, l'intégrité et la culture de l'excellence.

VI. LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE INCLUANT LES DOUANES, LES GARDES FORESTIERES, LES SOCIETES DE SECURITE PRIVEE ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE

a. Les missions de l'Administration du Territoire

- Faire régner la paix et la quiétude sociale ;
- Rétablir l'Etat de Droit ;
- Instaurer la bonne gouvernance locale ;
- Renforcer la capacité de la mission des représentants de l'Etat ;
- Contribuer à l'augmentation des recettes en faveur de l'Etat central et des collectivités.

b. Vision/Objectifs

- Avoir un Ministère de l'Intérieur fort et performant et politiquement neutre pour la gestion de l'ordre et de la sécurité publics.

c. Menaces et risques

- Imperfection du fonctionnement de l'administration ;
- Existence d'autorités civiles avec un pouvoir affaibli ou très limité ;
- Insuffisance de coordination (actions disparates et incohérentes de tous les acteurs) ;
- Insuffisance, voire inexistence des infrastructures (chef d'arrondissement...) ;

- Insuffisance de budget et d'appuis extérieurs ;
- Politisation de l'administration ;
- Perte de confiance de la population envers l'administration ;
- Prolifération de toutes exploitations illicites ;
- Manque à gagner considérable pour les recettes budgétaires de l'Etat à cause de la corruption de l'administration ;
- Dégradation totale de la situation sécuritaire surtout dans le Sud du pays (phénomène Dahalo) ;
- Accentuation de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population.

d. Recommandations (coordination et moyens de mise en œuvre) émises par les participants de ce pilier

- Construction de bureaux et logements pour toutes les structures à tous les niveaux de l'administration du territoire ;
- Dotation de moyens de locomotion aux agents de l'administration du territoire ;
- Création de centres régionaux de recyclage et de perfectionnement pour les agents de l'administration du territoire ;
- Dépolitisation de l'administration par la priorisation des compétences et de la culture de la méritocratie ;
- Mise en œuvre du principe de la suprématie de l'autorité civile sur l'autorité militaire ;
- Mise en place auprès du Ministère de l'Intérieur d'une structure nationale de coordination de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics (réforme de l'OMC) ;
- Mise en place des différents systèmes de surveillance du territoire (incluant la douane et autres) et renforcement de leurs capacités accompagné des moyens adéquats ;
- Appui aux projets générateurs d'emplois et de revenus ;
- Suppression du système de marché interbancaire.

48

e. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Administrations du Territoire et Forces Paramilitaires »

1. Unicité de commandement au niveau de l'administration territoriale et de la représentation de l'Etat (Mise en place des centres régionaux de recyclage et de perfectionnement des agents de l'administration du territoire suivi de la dotation des moyens et équipements) ;
2. Décentralisation effective (transfert de compétences et autonomie de gestion, transfert des ressources et moyens) ;
3. Dépolitisation de l'administration ;
4. Promotion du développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ;
5. Bonne gouvernance des ressources stratégiques (Mines et pétrole, ressources naturelles et foncières...) et de l'éthique.

VII. LE PARLEMENT ET LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE

Les membres de la commission du pilier « PARLEMENT » ont débattu sur les différentes questions posées par la méthodologie.

a. Missions du parlement par rapport à la RSS

Le parlement a la mission d'adopter des lois en rapport avec la RSS, de doter le système sécuritaire d'un budget de fonctionnement adéquat et de s'assurer que le fonctionnement du secteur de la sécurité respecte les mesures de gouvernance et réponde aux besoins de la population.

Le parlement est chargé de faire respecter:

- Les principes universels sur les droits humains et les libertés fondamentales des citoyens ;
- Les principes démocratiques (transparence - redevabilité – responsabilité) ;
- Les principes de bonne gouvernance par la culture du résultat, l'efficacité, l'efficience (gestion rationnelle et optimale des ressources - pilotage de performance), l'intégration de la dimension « lutte contre la corruption » à tous les stades et niveaux.

Relevé indicatif des principaux textes relatifs à la sécurité - défense à adopter par le parlement selon la constitution

- Loi organique sur les situations d'exception ainsi que les limitations des libertés publiques individuelles et collectives durant lesdites situations (article 61 al 2, article 88§13 de la Constitution) ;
- Loi déterminant les principes généraux de l'organisation de la Défense Nationale et de l'emploi des Forces Armées ou des Forces de l'ordre par les autorités civiles (article 95 II 1°-) ;
- Loi déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Haut Conseil pour la Démocratie et l'Etat de Droit (article 43 al 2 de la Constitution) ;
- Loi fixant l'organisation et les attributions du Haut Conseil de la Défense Nationale (article 56 al 2).

49

b. Vision du parlement par rapport à la RSS

Conviction partagée et engagement commun pour le changement de mentalité dans la conduite de la RSS.

Le Parlement est convaincu de l'importance de l'enjeu sécuritaire et du besoin d'investissement conséquent pour concrétiser la forte volonté politique de réaliser la RSS (alignement ressources/menaces et missions, motivation des corps de sécurité).

c. Menaces et risques

- Manque d'indépendance des parlementaires ;
- Manque de considération des propositions de loi au niveau de l'Exécutif ;

- Inexistence d'une ligne budgétaire affectée aux Commissions d'Enquêtes Parlementaires ;
- Politisation des forces de défense et de sécurité ;
- Défit du professionnalisme des forces de défense et de sécurité ;
- Pratique de la justice populaire ;
- Non considération des Fokontany comme Collectivités Territoriales Décentralisées (lacune constitutionnelle) ;
- Non implication des Fokonolona dans l'octroi des permis miniers (ils ne bénéficient que d'une infime partie des retombées des grands investissements) ;
- Décret MECIE dépassé par l'évolution de l'économie et des technologies ;
- Manque d'effectif, de matériels et moyens appropriés mis à la disposition de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Gardes Forestières ;
- Défaut de moyens adéquats permettant aux parlementaires de mener à bien leur mission ;
- Vétusté des dispositifs de sécurité (devenus non adaptés à l'évolution de l'insécurité) ;
- Non maîtrise de la gestion et de la surveillance des plateaux continentaux du pays ;
- Déficit du renforcement de capacités des parlementaires ;
- Prolifération des exploitations illicites pillant les ressources minières, naturelles et halieutiques ;
- Non adaptation des textes pris dans des contextes déjà dépassés (Organismes Mixtes de Conception et Etats Majors Mixtes Opérationnels - Décret n° 84-056 du 08 février 1984 ; Structures par définition conjoncturelles mais devenues permanentes - décalage entre le texte et l'application cas de son article 7) ;
- Manque de moyens et de capacités des Commissions Parlementaires de la Sécurité et de Défense (actions devenues handicapées) ;
- Disparité des textes juridiques les régissant et prolifération de certains organes similaires sans buts précis : problème de légitimité, risques de superpositions, de doublons, de contradictions des agences étatiques de renseignements (BIANCO, CIS, SAMIFIM, DRCIE, DSR, DOR et autres services de renseignements auprès des Institutions,...)
- Manque de couverture du territoire national par la Police Nationale (dû aux lacunes et insuffisances de la capacité opérationnelle et matérielle dans certains cas) ;
- Confusion des rôles et conflits d'attributions dans certaines zones entre les FDS : inadaptation de certaines dispositions légales organisant les missions de ces différents corps.
- Gendarmerie Nationale : Confusion et empiètement dans les traitements des plaintes réciproques lesquelles doivent être traitées par une même entité (confusion dans la compétence territoriale) ;
- Armée : dérive de certains militaires engagés dans la sécurisation rurale (problèmes de répartition géographique des tâches entre les entités) ;
- Entités étatiques paramilitaires : Disparité des textes régissant les personnels portant des uniformes pouvant être source de confusion et de conflit de compétence (Agents des douanes-Administration Pénitentiaire, Gardes forestiers, Centre de Surveillance de Pêche, Corps des Sapeurs-Pompiers, Police Municipale...).

d. Les renseignements

- Rationalisation et optimisation des structures existantes ;
- Adoption d'un cadre juridique et des mécanismes de contrôle appropriés aux services de renseignements.

e. Le genre et la jeunesse dans la RSS

- Augmenter le taux d'intégration des femmes dans le secteur de la sécurité ;
- Trouver une solution pour la question des mères célibataires qui constituent un grand risque de délinquance juvénile ;
- Faire une priorité de l'éducation, de la responsabilité civique et de la création d'emplois ;
- Appuyer le développement et l'épanouissement des familles ;
- Lutter contre la consommation de drogue ;
- Cordonner et superviser l'Enseignement Supérieur à Madagascar ;
- Éliminer l'Interbancaire de Marché (amibes).

f. Le Parlement et les ressources stratégiques

- Mise en place du cadre juridique de gestion des ressources stratégiques (minières, naturelles, forestières et halieutiques) ;
- Suivi et contrôle de l'application effective des textes et lois promulgués ;
- Proposition de loi dans laquelle le Fokonolona tiendra une place prépondérante dans le processus d'octroi de permis de toute exploitation (minière, naturelle, forestière et halieutique) ;
- Elaboration de loi veillant à la gestion rationnelle des ressources.

g. Recommandations globales/solutions proposées

- Reconnaître et instaurer la souveraineté législative du Parlement en matière de gouvernance de la sécurité ainsi que son pouvoir de contrôle de toutes les actions de l'Exécutif ;
- Clarifier les rôles de chaque entité par la catégorisation des forces,
- Adopter des lois sur la catégorisation des forces, sur le régime de maintien de l'ordre, sur les conditions d'engagement de chaque entité et la doctrine d'emploi ;
- Respecter les règles de spécialité et de compétence tout en favorisant la synergie des actions et l'optimalisation de l'utilisation des ressources pour satisfaire les missions transversales (action de l'Etat en mer, sécurité maritime, ...);
- Mener la réforme de la structure étatique de gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;
- Mener les réformes législatives nécessaires pour adapter et actualiser le dispositif sécuritaire aux spécificités malagasy ;
- Concevoir et mettre en œuvre la RSS au-delà des clivages politiques ;
- Favoriser les cadres classiques d'échanges et de coordination en vue d'une planification harmonisée et d'un suivi des actions ;
- Renforcement de l'application de la discipline et des contrôles internes au sein de chaque entité ;
- Renforcement des capacités et des ressources pour exercer les moyens de contrôle des actions de sécurisation accomplies par l'Exécutif (organisation interne du Parlement) ;
- Usage des Parlementaires de leur plein pouvoir à l'élaboration des lois (proposition) ;
- Elaboration et vote des lois au regard et au strict respect du « Soa Iombonana » ;
- Reconnaissance de la force exécutoire des interpellations des Parlementaires ;

- Approbation préalable des Parlementaires à chaque octroi de permis des grands investissements ;
- Renforcement des structures Etatiques chargées de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics à savoir :
 - les forces de sécurité classiques (Armée malagasy, Gendarmerie Nationale et Police Nationale)
 - les autres entités paramilitaires (Douanes, Gardes forestiers, Police Municipale et quartiers mobiles, Centre de Surveillance de Pêche ...)
- Elaboration des études sur les états des lieux des autres mécanismes alternatifs de gestion de la sécurité pour les entités non étatiques (Dina- organisations de sécurité privée,...) ;
- Sensibilisation sur la différence terminologique entre « sûreté des personnes et des biens » (safety) et « sécurité » (Security) ;
- Accélération de l'opérationnalité de l'HCDN ;
- Détermination du Concept de la Défense (article 56 al 4) en Conseil des Ministres : tendance universelle vers le dépassement de la dichotomie classique entre « défense nationale » et « sécurité intérieure » par une approche holistique au profit de la sécurité humaine globale incluant ainsi tous les aspects.
- Continuation de la mise en place des différents services déconcentrés de la Police Nationale et renforcement des capacités nécessitant l'adoption du budget conséquent par le Parlement soit dans le cadre des lois des finances annuelles soit par une loi de programmation sécuritaire ;
- Adoption de lois sur la catégorisation des forces, sur le régime de maintien de l'ordre, sur les conditions d'engagement de chaque entité et sur la doctrine d'emploi ;
- Poursuite de l'entreprise de réforme des textes qui est déjà en cours (CTO, CRSP,...) ;
- Harmonisation des textes pour l'optimisation de la répartition des compétences et des missions entre les différentes entités en fonction des ressources disponibles (complémentarité, spécialité et efficience) ;
- Renforcement de l'application de la discipline pour les unités engagées dans la sécurisation rurale ;
- Redéploiement des personnels selon les contraintes tactiques et sécuritaires ;
- Mise en place de soutien logistique ;
- Adoption d'une loi de programmation sécuritaire ;
- Alignement des lois de finances annuelles sur les besoins vitaux en matière de sécurité ;
- Réactualisation et amélioration des textes régissant ces entités étatiques paramilitaires en vue d'une meilleure harmonisation de leurs missions avec les autres acteurs de la sécurité ;
- Adoption autant que possible d'un cadre juridique commun pour les mêmes entités (Corps des sapeurs-pompiers de toutes les communes, services de police municipale des toutes les communes,).

h. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le Pilier « Parlement ».

1. Renforcer les capacités des parlementaires dans la mise en œuvre de la RSS

- Echanges avec leurs pairs internationaux et régionaux ;
- Organisation des séances systématiques de compte-rendu et de consultation publique à l'échelle locale, régionale et nationale ;
- Dotation en moyens adéquats (ligne budgétaire en matière de RSS, matériels et ressources dont experts).

2. Mettre en œuvre le processus devant aboutir à l'adoption de loi permettant aux fokonolona de devenir le partenaire incontournable dans la gestion rationnelle des ressources stratégiques (minières, forestières, naturelles et halieutiques) en veillant à la répartition équitable, juste et inclusive :

- Consultation publique (locale, régionale et nationale) ;
- Renforcement de capacités des Parlementaires dans la gouvernance de la sécurité;
- Benchmarking et lobbying sur les bonnes pratiques des autres pays ;
- Elaboration des textes pour la mise en place d'une Société Anonyme à laquelle les Fokonolona seront décideurs au prorata de leur apport à hauteur de 65% du capital avec l'Etat, qui détiendra 35% assurant la souveraineté nationale. Laquelle société aura l'exclusivité de signature de joint-venture avec les potentiels investisseurs.

3. Mettre en œuvre le processus d'adoption de lois relatives :

- à la Garantie Alimentaire par Ménage (GAM) ;
- à la mise en place de la Chambre de l'Artisanat ;
- à la programmation sécuritaire.

4. Appuyer l'institutionnalisation d'une structure de mise en œuvre de la RSS jusqu'au niveau local et surtout le suivi et contrôle ;

- consacrer en conséquence l'investissement correspondant (adoption d'une Loi de Programmation Sécuritaire) pour concrétiser cette volonté politique et faire réussir la RSS (alignement ressources/menaces et missions, motivation des corps de sécurité), compte tenu de l'importance de l'enjeu sécuritaire.

5. Mener les actions de réforme appropriées pour doter le pays d'un système de sécurité intégré, viable et performant, en respectant les règles de spécialité et de compétence, en favorisant la synergie des actions et l'optimisation de l'utilisation des ressources pour satisfaire les missions transversales (action de l'Etat en mer, sécurité maritime, ...).

6. Renforcer l'application de la discipline dans les corps de sécurité et les contrôles internes au sein de chaque corps de sécurité.

VIII. LES ACTEURS NON ETATIQUES (ANE) ET LA RSS

Un nombre important d'organisations non Etatiques, ayant participé à tout le processus de la RSS et au Séminaire National sur la RSS, témoigne une forte volonté des ANE à contribuer activement à la RSS puisque le rôle des ANE, en particulier les OSC, les médias et les membres du secteur privé est incontournable dans la RSS.

a. Vision

Les ANE sont à la fois partenaire et garde-fou dans le concert des missions et attributions des forces de défense et de sécurité. Ils entendent accompagner celles-ci respectivement en amont, aux côtés et en aval, en soutenant le secteur de la sécurité dans l'accomplissement de ses missions respectives et en dénonçant les abus éventuels.

b. Missions

L'objectif est de promouvoir une réforme du secteur de la sécurité qui inclut les acteurs non étatiques aux niveaux national et régional, et dans le respect des réalités régionales, voire locales.

Il y a lieu de formuler les priorités et moyens, voire les stratégies à mettre en place en vue de la réforme, mais surtout de renforcer le secteur de la sécurité, en supervisant l'effectivité de l'obligation de rendre compte des FDS, leur soumission au contrôle parlementaire, aux organismes publics de contrôle et aux groupes de l'ANE.

54

c. Menaces et Risques

- Absence d'une forte volonté politique permettant l'effectivité de cette vision et de la mise en œuvre des recommandations des ANE par rapport à la RSS.
- Absence d'un appui technique et financier permettant de réaliser efficacement les activités y relatives.
- Une situation politique instable.
- Un manque de ressources constituant un handicap pour les ANE à mieux se structurer limitant ainsi l'atteinte des objectifs de gouvernance du secteur de sécurité.

d. La contribution des ANE en matière de réforme du secteur de la sécurité

Les participants de ce pilier ont mis en évidence les réflexions suivantes pour que les ANE puissent contribuer efficacement à la RSS :

- Reconnaissance explicite et formelle de l'Etat des rôles des OSC dans le processus de la démocratisation et de la RSS ;
- Elaboration, en collaboration avec les acteurs non Etatiques, d'un plan de renforcement des capacités d'action, de légitimité et des compétences de ces derniers ;
- Evaluation de la participation des deux genres dans le secteur de la sécurité et formulation des recommandations pour une meilleure implication de toutes les forces vives de la Nation dans la RSS en passant par l'identification des mesures d'accompagnement y afférentes ;
- Renforcement du partenariat entre l'Etat et les acteurs non Etatiques. Cela peut se traduire par la mise en place d'une plateforme d'écoute et d'échange sur les enjeux auxquels fait face l'Etat et par l'apport des acteurs non Etatiques mais surtout son rôle de veille et de suivi.
- Mise en place d'un Conseil National et Régional des OSC pour mieux faciliter leur coordination et leur impact ;
- Renforcement et systématisation de la participation effective des Acteurs Non Etatiques dans la formulation des politiques publiques en matière de sécurité, en particulier, en vue d'en favoriser le caractère inclusif, la redevabilité et la bonne gouvernance ;
- Institutionnalisation des rencontres entre les acteurs de la société civile et les autorités en charge des opérations de maintien de l'ordre et de sécurité à tous les niveaux ;
- Création d'un « observatoire de la violence et de la corruption » permettant la collecte des informations et des données fiables pour l'orientation et/ou la réorientation des politiques de sécurité et de lutte contre la corruption ;
- Facilitation et encouragement du réseautage des acteurs non étatiques au niveau de la sous-région (SADC) et au niveau du continent Africain ;
- Amélioration de l'accès aux services de base (éducation, santé, habitat, gestion de la démographie, etc.) ;
- Promotion de la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie publique et aux différents échelons (instance de décision communautaire ou autre) ;
- Amélioration des infrastructures routières pour lutter contre le désenclavement ;
- Création d'emplois en tenant compte des valorisations des compétences et des ressources locales ;
- Renforcement de la lutte contre la traite de personnes par des fortes sensibilisations ;

- Sécurisation et protection des défenseurs des droits humains ;
- Renforcement de la lutte contre le vol des ossements humains ;
- Renforcement de la diffusion de la culture ancestrale malagasy (au niveau des communautés de base, à travers les médias et à travers les programmes scolaires...) ;
- Organisation d'un colloque national-des comités des Dina à Madagasikara ;
- Renforcement de l'éducation citoyenne ;
- Dépolitisation des rôles des autorités traditionnelles ;
- Renforcement et vulgarisation des *dina* déjà homologués ;
- Sensibilisation pour la redynamisation des structures traditionnelles comme les « *DINA* » et les « *ANDRIMASOM-POKONOLONA* ».
- Appui aux établissements pénitenciers ;
- Dénonciation des irrégularités faites par les magistrats ;
- Multiplication des cliniques juridiques (ex. *Trano Aro Zo*) et renforcement des capacités des hommes et femmes sur les questions relatives à la promotion du Genre ;
- Création d'un kiosque de renseignements pour la population ;
- Sensibilisation et éducation de la population pour le respect et l'application des lois (tribunal de proximité) ;
- Sensibilisation de la population sur « la valeur du Tribunal » qui est une institution sensée réparer l'injustice en vue de rétablir la confiance de la population envers cette structure ;
- Sensibilisation /éducation de la population sur les textes des lois en vigueur ;
- Collaboration entre les civils et les forces de l'ordre pour le contrôle des armes en circulation et armes utilisées ;
- Renforcement de capacités des Chefs *Fokontany* et des *Fokonolona* sur leurs rôles respectifs.

56

e. Les ANE et les thématiques de sécurité lors du séminaire national sur la RSS

Les ANE ont choisi d'attaquer les sept piliers de réforme comme vision principale dont :

- La réforme de la sécurité alimentaire ;
- La réforme de la structure Etatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;
- La réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP ;
- La réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles ;

- La réforme de la Justice ;
- La réforme de la gestion des filières à caractère économique ;
- La réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale.

f. Suivi d'une vision commune des ANE en ce qui concerne :

- l'efficacité du développement,
- les diverses approches en matière de développement, de relations mises en œuvre pour le développement de partenariats avec l'Etat et le secteur de la sécurité en général ;
- la consignation par écrit des bonnes pratiques relatives à la reddition de comptes des ANE en fonction des principes et des lignes d'action dans ce cadre (les chartes de responsabilité comme la Code d'éthique) ;
- la contribution à l'éclosion d'un climat d'apprentissage sur l'efficacité des ANE en matière de développement pour qu'elles puissent discuter des enjeux et des obstacles relatifs à leur travail d'acteurs du développement et de facilitateurs ;
- l'instauration d'un dialogue politique continu entre le gouvernement et les autres acteurs à l'échelle nationale et régionale pour que les ANE bénéficient d'une meilleure compréhension et d'un soutien favorisant leurs actions ;
- la coordination entre les acteurs étatiques et non étatiques.

g. Principales pistes de réflexion à intégrer dans les axes de la Lettre de Politique Générale sur la RSS proposées par le pilier «ACTEURS NON ETATIQUES».

A l'issue des Consultations Régionales et du Séminaire National, quelques axes stratégiques ont été identifiés par les différents ANE présents. Il s'agit de :

- ❖ la valorisation du « *SOATOAVINA MALAGASY* » (valeurs culturelles Malagasy) et les « *DINA* » (convention et acceptation collectives de base) et du *soa iombonana* (intérêt général) ;
- ❖ la mise en place d'une structure chargée du contrôle du travail des forces de l'ordre et de la justice (police des polices) ;
- ❖ l'urgence de la mise en place, dès le primaire, de l'éducation civique et citoyenne, et surtout l'éducation de proximité ;
- ❖ la cohésion sociale et la solidarité nationale axées vers la protection foncière et les ressources s'y trouvant, ainsi que les îles avoisinantes (îles éparses) ;
- ❖ la mise en place des nouvelles institutions dont :
 - Le conseil national économique et social,
 - Le « *tranoben'ny Ampanjaka* » (la maison des notables),
 - Le conseil de réconciliation nationale impartial ;
- ❖ la promulgation d'un décret d'application sur le fonds national de protection sociale et sur les « *andrimasom-pokonolona* », comités de vigilance villageoise ;

- ❖ la création de la Maison de la Société Civile auprès des chefs-lieux de district pour une meilleure communication et des actions communes pour l'espace démocratique et la fluidité des communications ;
- ❖ la priorisation de la politique de l'emploi.

ANNEXES

OUVERTURE

1. Discours du Président du CTO RSS (cérémonie d'ouverture du séminaire national).
2. Discours de la Représentante de l'Union Africaine (ouverture du séminaire national).
3. Discours de S.E.M le Président de la République de Madagascar (ouverture du séminaire national).

AUTRES

4. Méthodologie et programme du séminaire national.
5. Liste des participants.

**DISCOURS DE PRESIDENT DE COMITE TECHNIQUE D'ORGANISATION DU
SEMINAIRE NATIONAL DE LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE**

CCI Ivato – 14 Octobre 2015

(Cérémonie d'ouverture du séminaire national)

Excellence Monsieur le Président de la République

Honorable Président de l'Assemblée Nationale

Honorable Parlementaires

Mesdames Messieurs les représentants du pouvoir judiciaire,

Mmes Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames Messieurs les chefs des Régions et des districts

Mmes Messieurs les Représentants des élus locaux

Madame la Représente Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine à Madagascar

Mmes Messieurs les membres du Corps diplomatique

60

Mmes Messieurs les Représentants des Organisations Internationales

Mmes Messieurs les hauts cadres de l'Etat

Mmes Messieurs les membres des partis politiques,

Mmes Messieurs les membres de la société civile et des medias

Mesdames Messieurs les participants, tout protocole observé.

Au nom des membres du Comité d'Organisation Technique du Séminaire National sur la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS), que nous avons l'honneur de présider, nous voudrions vous présenter brièvement l'état des lieux de la réalisation des missions qui nous ont été confiées à travers le décret No 2015-44 du 17 février 2015.

Dans le cadre du suivi du rapport de la mission conjointe sur l'évaluation des besoins en RSS, réalisée par des Partenaires Techniques et Financiers, sur demande du Gouvernement, nous avons organisé des activités de sensibilisation des parties prenantes nationales et internationales sur les recommandations de ce rapport et sur le processus de la RSS en cours.

Depuis sa mise en place, le CTO-RSS s'est réuni chaque semaine pour renforcer ses capacités et préparer la méthodologie des consultations régionales.

Avant l'ouverture de ce séminaire national sur la RSS, nous vous prions de bien vouloir nous accorder quelques minutes pour vous rappeler le contenu du rapport de la mission conjointe et vous donner quelques résultats des consultations régionales sur la RSS, qui seront traités par les différents groupes de travail.

Le rapport de la mission conjointe sur la RSS, présente les défis au niveau de la défense, de la police et de la gendarmerie, des renseignements, des douanes, de l'exploitation des ressources stratégiques et naturelles, de la justice, du parlement, des acteurs non étatiques et autres.

Voici quelques recommandations du rapport

- Renforcement des capacités humaines et opérationnelles de forces de défense
- Déployer dans les casernes reculées les forces de défense en fonction des menaces.
- Application du système de quota régional et intégration des femmes à tous les niveaux
- La définition des rôles et des responsabilités concernant la sécurité intérieure
- Mettre en place une Police/Gendarmerie de proximité et à l'image des populations locales
- Institutionnalisation claire des services de renseignement
- La protection des ressources naturelles et stratégiques
- Une approche intergouvernementale pour restaurer la confiance dans le système judiciaire
- Renforcement du contrôle démocratique des Corps de Défense et de Sécurité par le Parlement
- Le renforcement des capacités des acteurs non étatiques de sécurité
- Assurer l'indépendance complète (basée sur l'autonomie administrative et financière effective) des institutions en charge de lutte contre la corruption ;

61

Ce rapport propose des recommandations, certaines réalisables dans le court terme comme les aspects de la législation, et d'autres ne nécessitant pas de ressources financières considérables,

Lors des consultations des populations sur la RSS, nous avons identifié les défis miliaires à ceux de l'évaluation sur la Réforme du Secteur de Sécurité. La population a reconnu qu'elle souffre de la pauvreté, du chômage, de l'insécurité physique à cause de la prolifération des armes, de l'insécurité alimentaire, de la corruption, du manque d'indépendance de la justice, du trafic des ressources naturelles, de l'abus du pouvoir, du bas niveau de salaire et autres.

Nous vous vous présentons quelques recommandations régionales :

- Développer et professionnaliser les Corps de Défense et de Sécurité (armée, police, gendarmerie, renseignement..)
- Augmentation du nombre des quartiers mobiles et des polices communales (sécurité de proximité)

- Réunion périodique entre le Ministère de la Justice et les représentants du Fokonolona ainsi que les chefs traditionnels pour que les « Dina » soient conformes à la loi afin de prévenir la vindicte populaire ;
- Sensibilisation et éducation de la population pour le respect et l'application des lois (tribunal de proximité) ;
- Dotation de bracelets électroniques aux établissements pénitenciers pour mieux contrôler les prisonniers et faciliter la tâche des agents pénitenciers ;
- Ravitaillement des établissements pénitenciers par l'intermédiaire des Travaux d'intérêt Général ;
- Renforcement du contrôle inopiné sur les juges d'instruction ;
- Sensibilisation de la population sur les cultures ancestrales ;
- Vulgarisation du dina déjà homologué ;
- Mise en place du bokim-bahiny, carnet de passeport, registre du fokontany, etc ;
- Augmentation du nombre des gendarmes et militaires dans les zones rouges et au niveau des casernes ;
- Redynamisation et formation de l'auto-surveillance villageoise ;
- Remise en application du service national pour les jeunes bacheliers ;
- Limitation à 2/3 ans du temps de travail pour un juge dans une localité ;
- Renforcement des établissements de formation professionnelle dans toutes les régions de Madagascar ;

Tous les acteurs étatiques et non étatiques ont été représentés dans ces consultations. Ces défis sont très forts, mais ce n'est un secret pour personne, nous sommes dans un contexte post-conflit, et même le Plan National de Développement focalise sa stratégie sur la résolution des problèmes de gouvernance.

62

Nous avons le devoir de reprendre fidèlement les résumés des recommandations du rapport de la mission conjointe et les résultats de ces consultations, et il appartiendra aux participants de les exploiter pendant ce séminaire.

Nous sommes conscients que toutes les attentes de la population par rapport à la RSS sont énormes. Nous recommandons la discussion au cours de ce séminaire, sur la manière globale d'organiser des réformes bien planifiées au sein de tous les secteurs de la sécurité humaine.

Nous saisissons cette occasion pour saluer son Excellence le Président de la République et pour remercier sincèrement SE le Premier Ministre pour la confiance qu'il a placée en nous. Nous vous assurons de notre disponibilité à continuer l'appui de ce processus. Nous voudrions attirer votre attention sur la fin prochaine des missions du CTO-RSS. Je recommanderais que les groupes de travail puissent bien discuter comment les membres du CTO-RSS vu leurs performances et leur sensibilisation avancée en RSS, puissent intégrer d'autres structures de coordination.

Vive la sécurité humaine à Madagascar

Je vous remercie

**DISCOURS DE S.E.M. LA REPRESENTANTE SPECIALE DE L'UNION
AFRICAINE A MADAGASCAR**

SEMINAIRE NATIONALE SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE

CCI Ivato – 14 Octobre 2015

(Cérémonie d'ouverture du séminaire national)

Excellence Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Honorables Parlementaires

Mesdames, Messieurs les Ministres

Chers collègues Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales et régionales

Mmes et messieurs les Préfets, les hauts cadres de l'Etat, les officiers de l'armée nationale, de la gendarmerie, de la police

Mmes Messieurs les représentants des partis politiques, de la société civile,

63

Distingues invités

Mmes, Messieurs

Je voudrais tout d'abord adresser Au nom de l'Union Africaine nos sincères remerciements au Président de la République, Monsieur le Président vous témoignez de par votre présence à nos côtés, votre engagement personnel (encore une fois) en faveur de la Réforme du secteur de la sécurité à Madagascar.

Dans le contexte international, régional et national, la question de la sécurité est devenue une question incontournable, primordiale. Les pays africains ainsi qu'un certain nombre de pays, sont confrontés à des défis majeurs de sécurité.

Le Président du Comité technique des opérations a bien décrit toutes les étapes déjà engagées par le gouvernement dans ce processus, et nous nous en félicitons de cet engagement national fort. la Réforme du secteur de sécurité a pour objectif de permettre à la police, aux forces armées et aux autres forces de sécurité de rétablir l'Etat de droit, mais aussi de jouer un rôle déterminant dans le développement du PAYS. L'appropriation nationale de ce processus est donc très importante, c'est la démarche la plus efficace et responsable en matière de Réforme du secteur de la sécurité. Elle constitue un acquis qui vous permettra

d'avancer vers l'effectivité de la RSS proprement dite, sur base d'un document stratégique issu d'un processus de concertation entre acteurs étatiques et non étatiques de sécurité.

L'Union Africaine est déterminée à soutenir le maintien de la sécurité et la paix en Afrique conformément à nos obligations au titre de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine, du protocole relatif à la création du Conseil de paix et de Sécurité de l'Union Africaine, de la Déclaration solennelle sur la Défense et la Sécurité Communes en Afrique (DSCA) et de la Charte des Nations Unies.

Cela justifie notre présidence de la délégation de la mission conjointe réalisée du 4 au 13 octobre 2014 sur demande du Gouvernement Malgache.

Cette mission a été réalisée en collaboration avec les Nations Unies, l'Union Européenne, la SADC, l'Organisation Internationale de la Francophonie, et le Réseau Africain sur le Secteur de Sécurité (ASSN).

Nos experts ont eu l'opportunité de discuter avec les différents décideurs étatiques aux niveaux des institutions intervenant dans la fourniture et dans le contrôle des services de sécurité.

Plusieurs réunions avec les acteurs non étatiques de sécurité à savoir la société civile, les medias, et autres, ont été organisées.

Sur base des défis de gouvernance sécuritaire relevés par les acteurs Malgaches, nos experts ont formulé des recommandations pertinentes en vue de guider l'enclenchement de la Réflexion sur la RSS à Madagascar.

Nous avions recommandé d'organiser les consultations nationales sur la RSS et ce Séminaire National. Nous sommes témoin du suivi de ces recommandations.

En élaborant le cadre d'orientation de la Réforme du Secteur de Sécurité, l'Union Africaine a la pleine conviction que le développement politique, social et économique est impossible sans la paix et la sécurité durables.

Les défis auxquels fait face le secteur de la sécurité en Afrique dans des situations marquées par la faiblesse des structures institutionnelles, le manque de contrôle démocratique effectif, la faiblesse de la gouvernance démocratique, l'insuffisante conscientisation du public sur les questions relatives à la dimension genre, l'absence de formations appropriées, l'inadéquation des équipements, l'absence ou l'insuffisance de financement ou d'autres ressources constituent un véritable handicap de la sécurité humaine et limitent la rentabilité de tout autre investissement.

Tout le monde est appelé à réfléchir sur cette question de la sécurité, les enfants ne peuvent aller à l'école, les infirmiers ou les médecins ne peuvent exercer leur métiers, les transporteurs ne peuvent circuler sans la sécurité, les promoteurs du secteur privé ne peuvent investir sans la sécurité, le tourisme ne peut se développer sans la sécurité, etc.

Nous invitons les participants à identifier tous ces problèmes dans le contexte malgaches, afin de trouver des solutions appropriées.

Nous sommes conscients que ce sont des sujets extrêmement sensibles, mais le fait que la plus Haute Autorité de ce pays, le Président de l'Assemblée Nationale et le Chef du Gouvernement se retrouvent dans cette salle, c'est un signe rassurant sur leur engagement de briser le tabou, que ce soit au niveau de la sécurité et au niveau d'autres clivages sociaux à la base des crises cycliques à Madagascar depuis l'indépendance y compris l'insécurité dans le Sud du pays.

Nous n'avons aucun doute qu'à la fin de ce séminaire national, les lignes directrices de la Lettre de Politique Générale sur la RSS seront identifiées, sur base des recommandations de la population malagasy.

Excellence Monsieur le Président de la République

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Distingués invités

Nous aimerais souligner que l'Union Africaine et ses partenaires saluent la volonté politique des dirigeants malgaches dans l'appropriation nationale de ce processus de la RSS.

Nous vous promettons de faire de notre mieux pour vous soutenir dans cette courageuse décision.

Nous sommes ici avec les experts de la dernière mission d'évaluation conjointe sur l'identification des besoins en RSS sur l'invitation du Gouvernement. Ils sont prêts à vous appuyer techniquement durant les quatre jours, pour relever les vraies questions posées au niveau de chaque pilier de la Réforme. Cette franche réflexion vous permettra d'identifier les vraies solutions aux vrais problèmes posés.

J'interpelle mes collègues de la communauté internationale d'appuyer cet élan du peuple malgache en gouvernance sécuritaire. Le déblocage des fonds des consultations régionales et l'autofinancement en grande partie de ce séminaires national par le Gouvernement, sont des signaux forts que nous avons l'obligation morale de reconnaître. La RSS est une vraie priorité de l'Etat Malagasy.

65

Les défis ne peuvent pas être levés à court terme, mais ce sont des appuis techniques et financiers qui vont permettre de réaliser des projets avec l'armée, la police, la gendarmerie, la justice, les renseignements, les douanes, le parlement, la société civile, les médias et autres ; qui vont progressivement renforcer les capacités institutionnelles préalables au changement souhaité.

Je ne saurai terminer mon allocution sans remercier le Président et tous les membres du CTO-RSS, qui viennent de passer de dures semaines de travail dans les 22 régions, les medias nationaux, les partenaires de l'UA et de Madagascar le PNUD le PBF, l'OIF, la SADC, l'UE, le réseau africain sur la sécurité et le DCAF..

Vive la Sécurité, la Paix et le partenariat international pour le développement humain durable

Vive le Développement à Madagascar

Misaotra tompoko.

**DISCOURS DE S.E.M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
SEMINAIRE NATIONAL SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE**

CCI Ivato – 14 Octobre 2015

(Cérémonie d'ouverture du séminaire national)

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à ce séminaire national sur la réforme de la sécurité à Madagascar.

C'est un privilège pour moi de m'exprimer pour discuter un sujet incontournable qu'est la sécurité, devant cette assemblée de participants et d'invités.

Nous avons tous la conviction que la sécurité constitue un des principaux engagements entre gouvernants et gouvernés. C'est pour cette raison que, lors de notre investiture à la Présidence de la République, j'ai officiellement annoncé mon engagement sur le développement de la sécurité, qui est un des trois piliers de notre programme, et je voudrais reprendre ici cet extrait de mon discours :

66

«Je vais construire les conditions du Renouveau et d'un Progrès partagé par tous. Nous allons rétablir la confiance dans l'Etat, qui passe par la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle s'appuiera sur un socle fondamental constitué des trois piliers de notre programme: la Sécurité, la Justice et la Lutte contre la Corruption».

Cette promesse est un engagement de tous les jours et au cœur de toutes nos actions. Car il n'y aura pas de développement sans paix et sécurité, mais il n'y aura pas de paix et de sécurité non plus s'il n'y a pas de développement.

La sécurité, la gouvernance et la justice sont parmi les composantes majeures du premier axe du Plan National de Développement (PND). Le 21 septembre dernier, une nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption a été lancée.

La mise en œuvre de ces documents stratégiques déjà existants, exige inéluctablement des réformes institutionnelles. L'effectivité de toutes ces initiatives et les actions et activités y afférentes, est conditionnée par la stabilité politique, la paix et la sécurité.

De ce fait, la réforme du Secteur de Sécurité constitue une priorité des priorités, elle doit être soutenue par toutes les composantes sociales. Cette réforme donnera régulièrement aux différents partenaires des occasions comme celle-ci, pour se mettre ensemble et débattre sur la racine du mal, et proposer ensemble une thérapie sociale pour guérir ce mal qui dure depuis plus de quarante ans, et qui est un obstacle majeur au développement économique et social ainsi qu'à la sécurité humaine.

Un tel engagement et une telle appropriation exigent du courage et de l'humilité des parties prenantes.

Est-il besoin de rappeler que les crises politiques répétitives ont fragilisé le tissu et la structuration sociale, les institutions, notamment les systèmes judiciaire et sécuritaire à tous les niveaux. Et la fragilité de ces derniers a favorisé le développement quasi-généralisé des actes de corruption, ne permettant pas aux politiques publiques de répondre aux attentes de la population en matière de sécurité humaine.

67

Je reste convaincu qu'on doit poursuivre le processus de réconciliation nationale qui pourra apporter des solutions à ces crises.

Lorsque l'on parle de sécurité, la neutralité politique des corps de défense et de sécurité, et celle de l'appareil judiciaire, est une condition préalable au renforcement de la technicité et du professionnalisme au niveau de tous les secteurs socio-économiques du pays. En outre, cela aidera à éradiquer la politisation des postes techniques qui est à la base du déficit de gouvernance.

La clé de réussite des pays développés en matière de gouvernance, n'est autre qu'un Etat de droit, construit sur trois piliers de la démocratie, que sont le Pouvoir Exécutif, le Pouvoir Légitimatif et le Pouvoir Judiciaire. Ces trois pouvoirs sont indépendants mais complémentaires, pour le bien être de la population.

Notons aussi le rôle indéniable que jouent la société civile et les medias, lorsqu'ils exercent leur fonction de façon neutre, professionnelle et responsable.

Pour faire face à ces réformes au niveau de la sécurité et de la justice et pour opérer les développements sociaux envisagés en gouvernance, ces acteurs non étatiques constituent des partenaires importants pouvant apporter leur concours à l'éducation à la paix, à la sécurité et dans la dénonciation des pratiques de corruption et autres. Un programme de renforcement de leurs capacités techniques leur permettrait de mieux comprendre tous les documents stratégiques et d'appuyer leur mise en œuvre effective.

Le troisième axe du Plan National de Développement qui repose sur la croissance inclusive et l'ancrage territorial du développement, interpelle l'implication des différentes composantes de population, à tous les niveaux qu'elle soit, de mettre à la disposition de la nation leurs différentes ressources et potentialités.

Cela explique les consultations sur la Réforme du Secteur de Sécurité, organisées dans les différentes régions du pays. Le secteur de la sécurité, qui a traditionnellement été considéré comme un secteur réservé, est désormais ouvert à tous les acteurs qui pourraient appuyer la gouvernance sécuritaire. La présence des représentants des trois pouvoirs au niveau central et décentralisé dans cette salle est un signe d'engagement de tout un chacun.

68

En ma qualité de Chef Suprême des forces armées, je saisirai cette occasion pour saluer les femmes et hommes en uniforme, qui ont accueilli avec spontanéité l'initiative de la Réforme du Secteur de la Sécurité, et qui ont piloté courageusement le processus. Je voudrais aussi remercier tous les membres du Comité d'Organisation Technique de la Réforme du Secteur de Sécurité.

Je voudrais émettre quelques réflexions pour alimenter vos réflexions dans le cadre de ce projet de réforme.

La première est celle relative à ce que j'appelle la privatisation de la sécurité publique. On constate le développement de différents services de sécurité privée. Un meilleur encadrement au niveau juridique me semble être aujourd'hui tout à fait urgent et opportun sinon obligatoire.

La deuxième réflexion est celle de soumettre les corps de défense et de sécurité à certaines obligations démocratiques de rendre compte (redevabilité sociale), à travers le parlement par exemple, qui représente la population.

Certains hésiteront sûrement une telle démarche, compte tenu de leur caractère parfois très politique.

Pourtant, si nous analysons l'insécurité galopante spécialement dans la région du Sud, le banditisme en ville, les enlèvements, les vols à mains armées et j'en passe, nous sommes amenés à faire une autocritique pour voir si la fourniture de nos services en matière de sécurité est adaptée et satisfaisante, ou si nous devons adopter une autre stratégie, qui passe par la réforme.

Les participants ici rassemblés sont effectivement appelés à donner leurs contributions, pour proposer les axes stratégiques de la Lettre de Politique Générale sur la RSS, qui va orienter l'élaboration des plans stratégiques de mise en œuvre de la Réforme du Secteur de Sécurité à partir de 2016.

69

Cette réforme est inspirée par le cadre d'orientation de l'Union Africaine, dont Madagascar est membre. Je saisir cette opportunité pour remercier de façon particulière la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Madame Hawa Ahmed ici présente. Le soutien de l'Union Africaine depuis le retour à l'ordre constitutionnel nous encourage à surmonter la multitude de défis politiques, techniques et financiers qui fragilisent notre pays.

A titre de rappel, en novembre 2014, nous avons commandité une étude sur l'évaluation des besoins en Réforme du Secteur de Sécurité. Elle a été conjointement réalisée par l'Union Africaine, les Nations Unies, l'Union Européenne, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la SADC et du Réseau Africain du Secteur de Sécurité (ASSN). Les recommandations de ce rapport sont à l'origine de ces assises. Je remercie toutes ces organisations pour cette collaboration. Nous espérons que cette collaboration se poursuive et se renforce, pour soutenir les prochaines étapes de la RSS.

Je remercie également tous les participants, pour votre présence ici, et je vous promets d'analyser attentivement les résultats de votre travail de quatre jours. Les recommandations

des consultations régionales nous interpellent déjà, sur la base desquelles, la Lettre de Politique Générale sur la RSS devrait être entérinée, et ce, avant la fin de cette année 2015.

C'est sur cette promesse de suivi des propositions des citoyens relatives à leur sécurité, que je déclare ouvert ce séminaire national sur la RSS.

Vive la Réconciliation Nationale, la Paix, la Sécurité et le Développement à Madagascar

Je vous remercie.



PRIMATURE



**DIRECTION DU CABINET MILITAIRE ET
DE LA SECURITE NATIONALE**

**Comité Technique d'Organisation du Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité
(CTO-RSS)**

**METHODOLOGIE DU SEMINAIRE NATIONAL
SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE,
14-17 octobre 2015, CCI Ivato, Antananarivo**

I. Contexte

La République de Madagascar a adhéré au cadre d'orientation de l'Union Africaine sur la Réforme du secteur de la sécurité (RSS), d'abord en tant qu'Etat membre, ensuite, de par son engagement concret à collaborer avec de l'organisation panafricaine pour mettre en œuvre la RSS, sur la base des consultations préalables des acteurs étatiques et non étatiques de sécurité malgache, dont le secteur privé.

71

Lors de son discours d'investiture du 25 Janvier 2014, le Président de la République a donné les grandes orientations de sa politique, reprises plus tard dans la Politique Générale de l'Etat. En ses propres termes, il disait : *«Je vais construire les conditions du Renouveau et d'un Progrès partagé par tous. Nous allons rétablir la confiance dans l'Etat, qui passe par la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle s'appuiera sur un socle fondamental constitué des trois piliers de notre programme: la Sécurité, la Justice et la Lutte contre la Corruption⁴».*

Dans le cadre de cette vision, le Gouvernement Malagasy a demandé, au mois de juin 2014, l'appui des partenaires internationaux en vue de mieux réfléchir sur le devenir de son secteur de la sécurité. En guise de réponse, du 3 au 13 Octobre 2014, les partenaires internationaux à savoir l'Union Africaine - qui a conduit la délégation-, les Nations Unies, l'Union Européenne, la SADC, l'OIF et le Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN), se sont organisés pour conduire une « mission conjointe » d'évaluation des besoins en Réforme du Secteur de la Sécurité à Madagascar.

Un rapport de cette mission a été rédigé et soumis à la considération de l'Etat malagasy. Ce rapport suggère « *d'envisager une Réforme du Secteur de la Sécurité inclusive en donnant la place à tous les acteurs du secteur de la sécurité* ». Il invite ainsi les autorités malagasy à « continuer cette réflexion et à approfondir les consultations sur **un nouveau contrat social** fondé sur la nécessité d'un Etat de Droit⁵ ».

⁴Extrait du Discours du Président de la République, Chef de l'Etat, lors de la Cérémonie d'investiture du 25 Janvier 2014.

⁵Extrait du Rapport de la Mission Conjointe (UA/UN/UE/SADC/OIF/ASSN) d'Evaluation des Besoins en Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) en République de Madagascar – du 3 au 13 Octobre 2014.

A cet effet, sur base d'une approche globale et inclusive (holistique), le Gouvernement malagasy a mis en place un Comité Technique d'Organisation d'un Séminaire National sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (CTO-RSS), prévu après les consultations des vingt-deux régions (22) du pays sur la RSS.

II. Objectifs et résultats attendus du Séminaire National sur la RSS

A. Objectif global

Sur base des résultats des consultations régionales et du rapport de la mission conjointe d'évaluation menée en octobre 2014, mener une réflexion sur les besoins prioritaires en Réforme du Secteur de la Sécurité, qui orientera les axes principaux de la Lettre de Politique Générale sur la RSS, dont la finalité est celle d'enclencher un processus de planification stratégique et de mise en œuvre de cette réforme.

B. Objectifs spécifiques

1. Rassembler les acteurs de gouvernance sécuritaire, sur la base d'une approche globale ;
2. Discuter les principales recommandations thématiques des consultations régionales sur la RSS et les recommandations du rapport de la mission d'évaluation conjointe sur la RSS en vue d'hiérarchiser les priorités identifiées ;
3. Identifier les principaux axes de Réforme du Secteur de Sécurité à intégrer dans la lettre de Politique Générale sur la RSS ;
4. Donner des orientations stratégiques en vue de la planification et de la mise en œuvre de la RSS à partir de l'année 2016.

C. Résultats attendus

72

1. Les résultats des consultations régionales sont discutés et priorisés ;
2. Les principaux axes (lignes directrices) de la Lettre de politique Générale sur la RSS sont identifiés ;
3. Sur la base des recommandations du séminaire national, la Lettre de Politique Générale sur la RSS est rédigée et adoptée par le Gouvernement Malagasy ;
4. La planification stratégique en vue de la mise en application de la Lettre de Politique Générale sur la RSS est une priorité du Gouvernement Malagasy pour l'année 2016.

III. Programme du Séminaire national

A. Ouverture du Séminaire national

1. Session inaugurale :

Une série d'allocutions s'effectuera :

- Maire d'Ivato pour le mot de bienvenue ;
- Le Président du CTO-RSS : le chemin parcouru par le CTO-RSS et une présentation sur les principaux défis et recommandations majeures ou lignes directrices stratégiques de correction des problèmes identifiés lors des consultations régionales, tendance de la vision pressentie, Résultats attendus du Séminaire National : TDR ;

- Madame la Représentante de l'Union Africaine : l'accompagnement de sa structure au processus malagasy ;
- Monsieur le Premier Ministre : en tant que premier responsable de ce processus partagera ses motivations pour son engagement et fera le lien avec le PMO-PND;
- SEM le Président de la République de Madagascar partagera sa vision première en accédant à la plus haute magistrature de l'Etat, fera le lien avec le PND et partagera ses attentes par rapport au séminaire et ouvrira officiellement le Séminaire.

2. Présentations en plénière (10 minutes par Présentation) :

- Processus et historique de la RSS à Madagascar ;
- Présentation des résultats issus des consultations régionales et appropriation des recommandations du rapport par les Départements concernés (10mn/Département) ;
 - Vice-président de la Commission « Défense Nationale » de l'Assemblée Nationale ;
 - Directeur Général de la Planification et des Operations du Ministère de la Défense Nationale ;
 - Directeur de Cabinet du Ministère de la Sécurité Publique ;
 - Chef d'Etat Major du Commandement de la Gendarmerie Nationale ;
 - Directeur des Etudes du Ministère de la Justice ;
 - Secrétaire General du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation Administration du territoire et les autres forces paramilitaires
 - Représentante du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
- Présentation de la méthodologie et mise en place des diverses commissions : par un membre du CTO-RSS

3. Groupes de travail : 7 commissions basées sur les Piliers de la Réforme (tirés et adaptés au Contexte malagasy à partir du Diagramme à 4 cadrants présenté dans l'historique de la RSS)

1. Parlement ;
2. Armée (Terre-Air-Mer) ;
3. Police Nationale ;
4. Gendarmerie Nationale ;
5. Justice ;
6. Acteurs Non-Etatiques ;
7. Administration du Territoire, incluant la Douane, les gardes forestières et les autres forces paramilitaires.

⇒ En parallèle lors de la deuxième partie des restitutions des travaux de commission en plénière, un groupe réfléchira aux axes principaux de la future Stratégie Nationale de Sécurité ainsi qu'à sa mise en œuvre.

4. Déroulement par Commission :

- a) Présentation des recommandations du rapport de la mission conjointe par Pilier ;
- b) Présentation des résultats compilés des consultations régionales sur les 7 thématiques, incluant les principaux défis et principales actions correctives relevées en région. Les consultations régionales ont en effet identifiés 7 thématiques :
 - ⇒ **la sécurité alimentaire**
 - ⇒ **la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics**
 - ⇒ **l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP**
 - ⇒ **la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles**
 - ⇒ **la justice**
 - ⇒ **la gestion des filières à caractère économique**
 - ⇒ **la gestion des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale**

5. Cadre méthodologique des travaux

- ⇒ **Outils de travail** : les recommandations du rapport de la mission conjointe et les résultats des consultations régionales en lien avec chaque pilier
- ⇒ Objectif : Dégager les priorités en matière de RSS par pilier, en tenant compte des thématiques identifiées par les consultations régionales. Le cas échéant, pourront être ajoutées d'autres priorités qui n'auront pas été identifiées au niveau déconcentré/décentralisé.
- ⇒ Méthode :
 - Les membres du CTO-RSS, en collaboration avec les facilitateurs, appuieront le travail technique des commissions/groupes de travail.
 - Les différents acteurs de gouvernance sécuritaire devraient être représentés dans chaque groupe/sous-groupe.
 - Chaque PILIER de travail sera composé de :
 - a. un sous-groupe principal qui traitera spécifiquement de la réforme attendue au sein du PILIER ;
 - b. Des sous-groupes seront mis en place au sein de chaque pilier en fonction des trois thématiques que les participants de la Commission jugeront les plus pertinentes/vitales parmi les 7. Recensées lors des consultations régionales.

Pilier Armée :

- Quelle est votre vision de l'armée à l'horizon 2026 ?
- Quelles menaces de nature militaire identifiez-vous dans l'environnement stratégique ?
- Quelles missions identifiez-vous pour chaque corps (terre, air, mer) ?
- Comment organiser les structures de l'armée pour assurer le meilleur fonctionnement (en terme organisationnel et en terme opérationnel) ?
- Faut-il introduire une transversalité du service des renseignements pour l'Armée, la Police, la Gendarmerie et les services douaniers ?
- Quel type de coordination des services de renseignement apparaît-elle souhaitable ? (ex : Création de cellule de coordination de renseignements au niveau national, par l'élaboration de projet ou de proposition de loi, touchant notamment la structure, fonctionnement, suivi, le contrôle, et la politique générale des renseignements)
- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?

- Quelles contributions le pilier « armée » peut-il **apporter à trois (maximum)** des 7 thématiques identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réformes de la sécurité alimentaire ;**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP ;**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles ;**
 - **Réforme de la justice ;**
 - **La Réforme de la gestion des filières à caractère économique ;**
 - **La Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale.**

Pilier « Police Nationale »

- Quels risques et quelles menaces identifiez-vous en matière de sécurité intérieure ?
- Quelle serait la meilleure répartition des missions et des compétences territoriales entre la gendarmerie et la police (en matière de gestion de l'ordre public, et de missions de police judiciaire et administrative) ?
- Quelles seraient les meilleures structures organisationnelles et opérationnelles, y compris de coordination des forces de gendarmerie et de police ?
- Faut-il introduire une transversalité du service des renseignements pour l'Armée, la Police, la Gendarmerie et les services douaniers ?
- Quel type de coordination des services de renseignement apparaît-elle souhaitable ? (ex : Création de cellule de coordination de renseignements au niveau national, par l'élaboration de projet ou de proposition de loi, touchant notamment la structure, fonctionnement, suivi, le contrôle, et la politique générale des renseignements)
- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?
- Quelles contributions le pilier « forces de sécurité intérieure » peut-il **apporter à trois (maximum)** des 7 thématiques suivantes identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réformes de la sécurité alimentaire ;**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP ;**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles ;**
 - **Réforme de la justice ;**
 - **Réforme de la gestion des filières à caractère économique ;**
 - **Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale.**

75

Pilier « Gendarmerie Nationale »

- Quels risques et quelles menaces identifiez-vous en matière de sécurité intérieure ?
- Quelle serait la meilleure répartition des missions et des compétences territoriales entre la gendarmerie et la police (en matière de gestion de l'ordre public, et de missions de police judiciaire et administrative) ?
- Quelles seraient les meilleures structures organisationnelles et opérationnelles, y compris de coordination des forces de gendarmerie et de police ?
- Faut-il introduire une transversalité du service des renseignements pour l'Armée, la Police, la Gendarmerie et les services douaniers ?
- Quel type de coordination des services de renseignement apparaît-elle souhaitable ? (ex : Création de cellule de coordination de renseignements au niveau national, par l'élaboration de projet ou de

proposition de loi, touchant notamment la structure, fonctionnement, suivi, le contrôle, et la politique générale des renseignements)

- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?
- Quelles contributions le pilier « forces de sécurité intérieure » peut-il **apporter à trois (maximum)** des 7 thématiques suivantes identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réforme de la sécurité alimentaire ;**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics ;**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP ;**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles ;**
 - **Réforme de la justice ;**
 - **Réforme de la gestion des filières à caractère économique ;**
 - **Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale.**

Pilier « Parlement » :

- Quel risques et menaces sont-ils identifiés par le Parlement ?
- Quelles sont les missions du Parlement en matière de sécurité ?
- De quelles compétences doivent disposer les parlementaires et comment doivent être organisés leurs travaux ?
- Quel contrôle des services de renseignement ?
- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?
- Quelles contributions le pilier « Parlement » peut-il **apporter à trois (maximum)** des 7 thématiques identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réforme de la sécurité alimentaire**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles**
 - **Réforme de la justice**
 - **Réforme de la gestion des filières à caractère économique**
 - **Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale**

76

Pilier « Justice »

- Contre quels risques et menaces doit lutter la justice ?
- Quelles doivent être les missions du pilier « justice » en matière de sécurité (lutte contre la criminalité ; application des lois ; équité dans l'accès à la justice lutte contre la corruption ?)
- Comment doivent être organisés les services de justice (chaîne pénale ; administration pénitentiaire, système correctionnel etc.)
- Quelles doivent-être les compétences des personnels de justice ?
- Quelle doit être la collaboration des forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie) avec la justice ? Quelle doit être la collaboration de la justice formelle avec la justice traditionnelle ?
- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?
- Quelles contributions le pilier « Justice » peut-il apporter à **trois (maximum)** des 7 thématiques identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réforme de la sécurité alimentaire**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles**
 - **Réforme de la justice**

- **Réforme de la gestion des filières à caractère économique**
- **Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale**

Pilier « acteurs non-étatiques »

- Quelles sont les différentes catégories d'acteurs non-étatiques ?
- Quelle peut être la contribution de chacun de ces acteurs en matière de sécurité ?
- Faut-il mettre en place un mécanisme de coordination de l'intervention des acteurs non-étatiques ?
- Comment prendre en considération les questions du genre et du rôle de la jeunesse ?
- Quelles contributions les « acteurs non-étatiques » peuvent-ils apporter à **trois (maximum)** des 7 thématiques identifiées lors des consultations régionales:
 - **Réforme de la sécurité alimentaire**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP**
 - **Réforme de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles**
 - **Réforme de la justice**
 - **Réforme de la gestion des filières à caractère économique**
 - **Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale**

Pilier « Administration du territoire (douanes ; gardes forestiers ; gardes côtes et autres forces paramilitaires) » :

- Quelles sont les menaces pesant sur une administration équilibrée du territoire ?
 - Quelles sont les missions des différents acteurs ?
 - Comment ces acteurs devraient coordonner leurs interventions ?
 - Quelles contributions le pilier « Administration du territoire (douanes ; gardes forestiers ; gardes côtes et autres forces paramilitaires) » peuvent-ils **apporter à trois (maximum)** des 7 thématiques identifiées lors des consultations régionales:
 - **Reformes de la sécurité alimentaire**
 - **Réforme de la structure étatique de la gestion de l'ordre et de la sécurité publics**
 - **Réforme de l'institution traditionnelle de la gestion de l'OSP**
 - **Reformes de la gestion des ressources stratégiques, minières et naturelles**
 - **Réforme de la justice**
 - **La Réforme de la gestion des filières à caractère économique**
 - **La Réforme des secteurs sociaux de base pour la consolidation de la cohésion sociale**
- (1) Synthèse et mise en commun des résultats en commission.
- (2) Restitution en plénière/Pilier.
- (3) Travaux de la Commission sur les grands axes de la Lettre de Politique générale sur la RSS à Madagascar.
- ⇒ Choix de 02 personnes par Pilier/Commission + Secrétariat du CTO-RSS;
- ⇒ A partir de la synthèse des 7 piliers, définir les axes de :
- La vision globale ;

- Les risques et menaces ;
 - Les missions globales ;
 - Les objectifs globaux ;
 - La mise en œuvre globale :
 - la structure de coordination ;
 - les grandes lignes de la stratégie de communication: légitimité, sa validation au niveau de l'assise (concernant l'avenir de la RSS).
- (4) Restitution en plénière. Synthèse et Conclusions du Séminaire National.

**AGENDA DU SEMINAIRE NATIONAL
SUR LA REFORME DU SECTEUR DE LA SECURITE
« RINDRA SAFATSIROA NY SEHATRY NY FANDRIAMPAHALEMANA »
DU MERCREDI 14 AU SAMEDI 17 OCTOBRE 2015**

DATE	HEURES	ACTIVITES
CT	08h00-09h00 :	Accueil des participants et invités
	09h00-09h30 :	Accueil des officiels
	09h30-10H30 :	Cérémonie d'ouverture officielle - Allocutions : <ul style="list-style-type: none"> • Monsieur le Maire d'Ivato • Monsieur le Président du CTO-RSS • Madame la Représentante Spéciale de l'Union Africaine • Monsieur le Premier Ministre • S.E.M le Président de la République
	10h30-10h45 :	Pause café et Départ des Officiels
	10h45-11h00 :	Processus et historique de la RSS à Madagascar
	11h00-12h45 :	Présentation sur les résultats des consultations régionales et appropriation des recommandations du rapport par les Départements concernés (10mn/Département)
	12h45-13h00 :	Présentation de la méthodologie et mise en place des diverses commissions
	13h00-14h00 :	Déjeuner
	14h00-16h45 :	Travaux de commission
	17h00-17h00 :	Pause café
CT	08h00-08h45 :	Accueil et Pause Café
	08h45-12h00 :	Travaux de commission
	12h00-13h00 :	Déjeuner
	13h00-16h45 :	Mise en commun au sein de chaque Commission
	16h45-17h00 :	Pause café
CT	08h00-08h45 :	Accueil et Pause Café
	08h45-12h00 :	Restitution en plénière des travaux par les commissions et discussions
	12h00-13h00 :	Déjeuner
	13h00-16h45 :	Suite de la Restitution en plénière des travaux par les commissions et discussions En parallèle, travaux de commission (Stratégie Nationale de la Sécurité et Stratégie de Communication de la RSS)
	16h45-17h00 :	Pause café
	08h00-08h45 :	Accueil et Pause Café
CT	08h45-10h30 :	Restitution des travaux par commission (02 commissions) et discussions
	10H30-12h00 :	Séance plénière, Synthèse des restitutions
	12h00-13h00 :	Déjeuner
	13h00-15h30 :	Proposition des Grands axes en vue de la Lettre de Politique Générale sur la RSS
	15h30-15h45 :	Arrivée des Officiels Lecture de la résolution Cérémonie de clôture officielle - Prise de parole : <ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu par le Président du CTO-RSS • Clôture par Monsieur le Premier Ministre
	16h30-17h00 :	Cocktail de clôture

LISTE DES PARTICIPANTS DU SEMINAIRE NATIONAL			
ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
1	ABDOUL Cheick Hady	Fikambanana Silamo Malagasy	Association
2	ALBERT Romain		
3	ALIMANA Rémi		Leader Traditionnel
4	ANDIAMIHAI NGO Rolland	Gardiennage VESTA	Société de sécurité
5	ANDRIAMAHARISOA Mihary	DGAD/MEP	ETATIQUE
6	ANDRIAMAHAZO Jaonina	UN HABITAT	OSC
7	ANDRIAMAHEFAHARINJAKA Fenohaja Haingoson M.	Chef fokontany Amboditsiry	fokontany
8	ANDRIAMAHENISOA Aina	GN	ETATIQUE
9	ANDRIAMAMPANDRY Ravel	UNDD	Politicien
10	ANDRIAMANAMPISOA Hery Tiana	Valimbambiagna	Association
11	ANDRIAMANANA Dieu Donné Samson	Region Analamanga	ETATIQUE
12	ANDRIAMANANA Maherizo	SEG/OLCS	ETATIQUE
13	ANDRIAMANOHERA Tsitohaina	ONTM / Tourisme	ETATIQUE
14	ANDRIAMASIMANANA William Michel	MDN	ETATIQUE
15	ANDRIAMBELOLOMANANA Vero Bako Sandrine	JUSTICE	ETATIQUE
16	ANDRIAMBOAVONJY Charles Gaston	CHEF FOKONTANY	fokontany
17	ANDRIAMIARAMANANA Eric	CSI	ETATIQUE
18	ANDRIAMIHAJAMANANA Mino Lalao	MPPSPF	ETATIQUE
19	ANDRIAMIHARISOA Mihary	DGAD/MEP	ETATIQUE
20	ANDRIAMITANTSOA Benjamin	DEPUTE	DEPUTE
21	ANDRIAMPENO Ravo	Prince ANDRIAMASINAVALONA	Association (Dr)
22	ANDRIAMPENOHASINA Solofoamampianina	Prefecture Maevatanana	ETATIQUE
23	ANDRIANA HARINOSY Alpha Reynaud	AVI	Politicien
24	ANDRIANAMBONY Fara Antoine	MFPTLS	ETATIQUE
25	ANDRIANANDRASANA Tovoson Mario	MINFOPTLS	ETATIQUE
26	ANDRIANARISOA Jean Salomon		
27	ANDRIANARISOA Piegue Fenosoa	Mpandrahara	Entrepreneur
28	ANDRIANARISOA Rivo Hery	EMGAM/EEM	EMGAM
29	ANDRIANARIVELO Hantamalala Viviane	MINJUS	ETATIQUE
30	ANDRIANARIVO Rianatsiory	GN	ETATIQUE
31	ANDRIANASOLO Réné Rakotovel	AGIR PFRA	Société de sécurité
32	ANDRIANASOLO Tiana Vololona	Fokontany Amparibe	fokontany
33	ANDRIANJAFY Fanomezantsoa		
34	ANDRIANJANAKA Mandrindra Albert		
35	ANDRIANJANAKA Rémy Vincent	Chef de région Vatovavy Fitovinany	Chef de région
36	ANDRIANTAOLO Tsilavonjato Honoré	CES/1/RF	ETATIQUE - Colonel Militaire
37	ANDRIANTSEHENO Joachin	MSP	ETATIQUE
38	ANDRIANTSIMIANGY Jules Ardel	Police National	ETATIQUE
39	ANDRIATOMPONERA Nalisoa Voahangiarimino	PREFET ANTSIRABE	PREFET
40	ANDRIATOMPONONINAVALONA Josoa Solo	Defenseur de Droit de l'Homme	Association
41	ANDRIATSIHOARANA Séraphin S	Syndicat INSTAT	Syndicat
42	ANJARA	OLOMBE	Leader Traditionnel
43	ANTILAHY Louis Hervé	RAS/CEDI	ETATIQUE
44	ASSIATA	MPPSPF	ETATIQUE
45	AVIMANA Fernand	OJM	JOURNALISTE
46	BAKO Marcel	BAPAR/MEPATE	ETATIQUE
47	BANOMA Arsène	PREFET ANTSIRANANA	PREFET
48	BAO Juliette Mariane	MIN SAN	ETATIQUE
49	BARITIRY Isabelle Victoire	OLO-TSOTRA	CITOYENNE
50	BATOTO Razafindrasoa Céline	CCT TAMATAVE	ETATIQUE
51	BEHAMBY Désiré	MSP	ETATIQUE
52	BEHAVANA Derbas	SEG	ETATIQUE
53	BEKAMISY Casin Théodore	FPTM	OSC
54	BELAHY Théophile	PREFET Fénérive Est	PREFET
55	BEMANANJARA Boniface	PREFET SAMBAVA	PREFET
56	BENANDRASANA Cyrille	PREFET TOAMASINA	PREFET
57	BENITSIAMPASINA Génériqua	Animatrice jeunesse	Animatrice
58	BEONY Bruno		
59	BOTO Jean	FIZATOMI	Association
60	BOTO Marcel	Notable Ihorombe	Notable
61	BOTOMALAZA Christophe	Ampanjaka Befotaka sud	Leader Traditionnel
62	CALESTIN Alain	Directeur régional SPORT	ETATIQUE
63	CHANDOUTIS Nee Raoera Herinony	Pte Zon'olombelona Mijoro	OSC

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
64	DAMY Noel	Région Androy	ETATIQUE
65	DOLSAIN Guy Arvel	Chef de région Melaky	Chef de région
66	ELIARISOA Veronique	ASD	Association
67	ERICK MICHEL	DFIP/MSP	ETATIQUE
68	FANAHISOA Gilbert	Association FANOMEZANA	Association
69	FERNAND Cello		
70	FLORENT J. Christian	PREFET ANTSOHIHY	PREFET
71	GILBERT ROMAIN	CR MENABE	ETATIQUE
72	HANITRA Clémentine	ANDRIMASOMPOKONOLONA	Andrimasopokonolona
73	HANOGNONA Hervé	Région atsimo andrefana	ETATIQUE
74	HARISOLO Mamy Amédée	Chef de région Itasy	ETATIQUE
75	HERINJAKATAHIANA Hajanarivo Laza Fanantenana	DAGT REGION AMORON'IMANIA	ETATIQUE
76	HERINJAHARY Josoa	PREFET ITASY	PREFET
77	IANJARATIANARIVO Harinanja Marie Olivette	Mpamboly	Agriculteur
78	ITIBAR OUTMAN	SEG	ETATIQUE
79	IZAZA Jean Jacques	Mpanjaka Midongy atsimo	Leader Traditionnel
70	JEAN Gaston	REGION sava	ETATIQUE
71	JEAN LUC	FOKONTANY	fokontany
72	JEAN NOEL	Région SUD EST	ETATIQUE
73	JOEL HARISON Marie	Economiste CRAM	OSC
74	JOELISON Georges	DRBED/MDN	ETATIQUE
75	KINARA Martin	CITOYEN	CITOYEN
76	LAIHERIKA Martial	Association paysanne Vavatenina	Association
77	MAHERIZO	SEG/OLCS	ETATIQUE
78	MAKA Herman	GN	ETATIQUE
79	MAKSIM Lamboarivola Mahery Marie Manoela	TPI Ankazoabo sud	ETATIQUE
80	MANANANDRO Jean Raphaël	FISEMARE	Syndicat
81	MANANJARA Aurélie Ruffine	DEPUTE	DEPUTE
82	MANANTSOA Odette	FIKAMBANANA Tantsaha Mahafaly	Agriculteur
83	MANITRA	GEC	OSC
84	MANJAKAVELO Léonard	Gendarmerie Nationale	ETATIQUE
85	MANJAKAVELO T.		Prince
86	MARORIKY	DEPUTE	DEPUTE
87	MATTHEW B.	DPICO SSR	ETATIQUE
88	MIANDRISOA Jean Marcel	ORIMBATTO	Leader Traditionnel
89	MIHIA Jean Marcel	SEG: coordonnateur de l'office chargé de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée auprès du Secrétariat d'Etat charge de la Gendarmerie nationale	ETATIQUE
90	MOHA Claude Angelo	ENAP	ETATIQUE
91	MONJA Victor	CO/FITIBA	Association
92	NAKANY Charly	FITIBA	Association
93	NDATASON Frédéric	PRIMATURE	ETATIQUE (Dr)
94	NDRIALAZA	REGION SOFIA	ETATIQUE
95	ZARANAINA Ernest	CHEF DE REGION SOFIA	ETATIQUE
96	NDRIANA LAZAMANA	Leader Traditionnel	Prince
97	NDRIANDAHY Mahamoudou	Pt NOSC/plate forme des sté civile	OSC
98	NIRINA Raymond Jean Claire	Association des jeunes	Association
99	NIXOR TSITAMBALA	DS/AN	ETATIQUE
100	NJAKALALAINA Rahaerimandrisoa	PRÈFET TSIROANOMANDIDY	PREFET
101	PANEVA Christopher Antony	MIN ENV	ETATIQUE
102	RABARISOA RIRIVA Alban	HIARAKA ISIKA	Politicien
103	RABE Augustin Prosper	AEM	Association
104	RABEARISOA Alexandre R.	DIRCAB /HCC	HCC
105	RABEARISON Charles	CT CIREN MAHAJANGA	
106	RABEFARIHY Laetitia Lydia		HOTESSE
107	RABEHARINDRANTO Samitiana	MDN/DGPO	ETATIQUE
108	RABEKIJANA Solofo Hery	DEPUTE	DEPUTE
109	RABELOHATAONA Andriamparany	PASTEUR ADVENTISTE	PASTEUR
110	RABEMANANJARA Charles	Ancien PM	Ancien PM
111	RABEMANATSOA Emilia		
112	RABENATOANDRO Lahatra Willy	Administration Pénitentiaire	ETATIQUE
113	RABEONY Bruno	ASSISTANT FFM	FFM
114	RABESETRA Jean	CITOYEN	CITOYEN

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
115	RABETAFIKA Fulgence	CNPFDH	OSC
116	RABETOKOTANY Laure	SG ACAT	OSC
117	RABONIARISOA Pascal	MFPTLS	ETATIQUE
118	RABOTOVAO Emile	MDN	ETATIQUE
119	RADAFITSARA Haingosoa Brigitte		
120	RADOSIA Andrianasolo Charles	Lycée Technique Professionnel	Professeur
121	RAELINIRINA Fay Remedienne Gaetan	SOCIETE CIVILE	OSC
122	RAELISAONA Mamy		
123	RAFIDISON Fidèle	PREFECTURE DE POLICE TANA	ETATIQUE
124	RAFOLISISOA Herindravaliantsara	FFM: Pdte commission indemnisation des victimes. Filankevitry ny Fampihavanana Malagasy FFM Ihorombe	FFM
125	RAHAINGOMANAMANJATO Salamarisoa	Association AINGASOA	Association
126	RAHAJASOA Jean Richard	BETSILEO GROUPE	Association
127	RAHANTAMALALA Charline	SOCIETE CIVILE	Société de sécurité
128	RAHANTANANDRASANA Viete Guerine	SOCIETE CIVILE	OSC
129	RAHANTASOA Léa Régine	SERVICE CIVIQUE	OSC
130	RAHARIMANANA Bakolalao A		
131	RAHARINIRINA Charline Hantamalala	MPM mpiasa miavotra	association
132	RAHARITAFARA Nadia Virginie	MPAMPIANATRA	Enseignante
133	RAHARIVOLOLONA Marie Antoinette	CNPFDU	OSC
134	RAHAROVOATRA Claude	SEMPAMA	Syndicat
135	RAHERIHARIMAHEFA Cyprien Michel	SE RARE	OSC
136	RAHOBISON Lalaina	Commune Andoharanofotsy	ETATIQUE
137	RAHOLIARITIANA Zoelisoa Antenaina		
138	RAHOLINARIVO Solonavalona Paolo Emilio	MID BNGRC	BNGRC
139	RAINILAIARIVONY Carl F.	Conseiller Juridique	Etatique
140	RAJAobelSON RAKOTO Andriambelo	ARTISTE	ARTISTE
141	RAJAOHARINAIVO Claude	Parti Républicain Malagasy PRM	Politicien
142	RAJAONAH Jacques Yves		
143	RAJAONALISON Falinirina Seth	OLONTSOTRA	CITOYEN
144	RAJAONARISATA Yvon Thierry	FITIBA	Association
145	RAJAONARISOA Tania		
146	RAJAONARISON Mamitiana	BIANCO	BIANCO
147	RAJAONARISON Volanoro	Région Anosy	ETATIQUE
148	RAJAONARIVELO Paul		
149	RAJAONARIVELO Philippe	UA	UA
150	RAJOELIARISOA Jean de Dieu	DSP/CPB/MSP	ETATIQUE
151	RAKAJILAHY Joseph	F3M	Association
152	RAKOTO David	FAMATO	Association
153	RAKOTO PIERRE Jean Sosthène	Pasteur	ENSEIGNANT
154	RAKOTOARIDINA Dieu Donné	PREFET MAHAJANGA	PREFET
155	RAKOTOARIMANANA Andriatsiatosika Herilalao	OSE	OSC
156	RAKOTOARIMANANA Rivo	ANDRIMASOMPOKONOLONA	Andrimasopokonolona
157	RAKOTOARIMANANA Théophile Claude		
158	RAKOTOARISOA Jean Louis	Assistant parlementaire	PARLEMENTAIRE
159	RAKOTOARISOA Sambatra	ADEMA	ENTREPRISE
160	RAKOTOARISON Rachel	MSANP	ETATIQUE
161	RAKOTOARIVONY Andry	TRANO AROZORO	OSC
162	RAKOTOARIVONY Haja	PFRA	PFRA
163	RAKOTOARIVONY Jeannine Gilles	Chef fokontany Atsimo andrefana	fokontany
164	RAKOTOHANDRIAMBAOCHARISON Gérmain	UNMDH/CNIDH	OSC
165	RAKOTOMAHANINA Florens	GN	ETATIQUE
166	RAKOTOMAHEFA Mamy Tantely	Procureur Miarinarivo	Etatique
167	RAKOTOMALALA François	MSP	ETATIQUE
168	RAKOTOMALALA Louis de Gonzague	Leader Traditionnel	Prince
169	RAKOTOMANANA Armand	ASS manirisoa ho zemona	Association
170	RAKOTOMANGA Hajanirina Lalaniaina Julien	PM/CABMILSN	ETATIQUE
171	RAKOTOMANGA Josué Sébastien	CHEF SCUSI	ETATIQUE
172	RAKOTOMANJATO Rodin	DEPUTE	DEPUTE
173	RAKOTOMIHANTARIZAKA Organès	Ancien Ministre Police	
174	RAKOTONAIVO Thomas	LMDHP	OSC
175	RAKOTONANDRASANA Andry		
176	RAKOTONANDRASANA Noel	EX MILITAIRE	Retraité
177	RAKOTONANDRIANINA Olivier	Chef d'établissement Pénitentiaire	ETATIQUE
178	RAKOTONDRAMANANA Adrien Rolland	JUSTICE ET PAIX	PASTEUR

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
179	RAKOTONDRAMANANA Thierry	CAPSAT	ETATIQUE
180	RAKOTONDRAMASY Mireille	Groupe FAM ITASY	Association
181	RAKOTONDRANOA Lalasoa Emma	JUSTICE	ETATIQUE
182	RAKOTONDRASOA Armand Aimé	Andriana	Reserviste officier pilote
183	RAKOTONDRASOA Adel J.B	CDS/ACM	ETATIQUE
184	RAKOTONDRASOA Andriampenonjato Aimé		
185	RAKOTONDRASOA Daniel	PREFET AMBATONDRAZAKA	PREFET
186	RAKOTONDRASOA Rabarisoa Haintso	TPI Ankazobe	Etatique
187	RAKOTONDRAZANDRINY Gérardine	MPIAMI MPIASA MIAVOTRA	OSC
188	RAKOTONIAINA Maminirina	RECAMP	ETATIQUE
189	RAKOTONIASY Jean Raymond		
190	RAKOTONIRINA Andriamanana	DROIT DE L'HOMME	OSC
191	RAKOTONIRINA Edmond	DGOT /MDN	ETATIQUE
192	RAKOTONIRINA Gérard		
193	RAKOTONIRINA Jean Caudé	MDN	ETATIQUE
194	RAKOTONIRINA Josvah Philippe	PREFET FIANARANTSOA	PREFET
195	RAKOTONIRINA Lala Jacques	MDN/DICOM	ETATIQUE
196	RAKOTONIRINA Théophile Claude	EMGAM	EMGAM
197	RAKOTONIRINA Thomas	Chef fokontany Amabatokaranana	fokontany
198	RAKOTORALAHY Paul Nestor	Chef fokontany Andohanimandrozeza	fokontany
199	RAKOTOROVA RABETSARA	RNDC	OSC
200	RAKOTOSOA Andriamilarinoro Benjamin	RATSIRAKISTE	Politicien
201	RAKOTOSOLO Clément		
202	RAKOTOVAO Emile		
203	RAKOTOZAFINDRABE Naivo Marius	GRAND CORP DE L'ETAT	ETATIQUE
204	RAKOTOZAFY Dominique	MDN	ETATIQUE
205	RALAIHARISON Nirina Thierry	PREFET IHOSY	PREFET
206	RALAIKOA Samuel	MFM	Politicien
207	RALAINIRINIONY Johns	MFPTLS	ETATIQUE
208	RALAIVAHINY Frerot Albertson	MFPTLS	ETATIQUE
209	RALAMBOMANANA Hubert	Zonolombelona Mampandroso Vahoaka	OSC
210	RALAMBOMANANA Maminaina Elysa	Association des jeunes Volontaires	Association
211	RALIARIMANANA Bakolalao Andriamanantsoa	TAMARA /PFRA/OSC	OSC
212	RAMAHAZOSOA Benjamin	CHEF FOKONTANY/ Soavimasoandro	ETATIQUE
213	RAMAMINJATOVO Alphonse	GN	ETATIQUE
214	RAMANANANDRO Jean Pierre	EDENA Madagascar	OSC
215	RAMANANJATOVO Alphonse	GN	ETATIQUE
216	RAMANANTSOA		
217	RAMANANTSOA Fanantenana Heriniaina	Manda ho an'ny Firankinampirenenana	Politicien
218	RAMANANTSOA Seheno Caroline		
219	RAMANANTSOA Serge	UN / HABITAT	Association
220	RAMAROJAONA Jean Marie	AEM / EX MILITAIRE	Association
221	RAMAROSANDRATANA Philippe	FFKM / FJKM	OSC
222	RAMAROSANDRATANA Tantely		
223	RAMAROSON Tsiriniaina Fanantenana		
224	RAMAROVAHOAKA Malaza Robert	Police National	ETATIQUE
225	RAMASIARIVELO Josoachelle H.	MPPSPF	ETATIQUE
226	RAMAZOSOA Benjamin		
227	RAMBAHARIMANANA Armand	NOTABLE	NOTABLE
228	RAMBELOSON Pascalinette	Juriste Défenseur de Droit de l'Homme	OSC
229	RAMIANDRISOA Jean de Dieu Daniel	CDY FIGN	ETATIQUE
230	RAMIANDRISOA Malalatiana	JOURNALISME	JOURNALISTE
231	RAMIARINJATOVO Marc	MAIRE	MAIRE
232	RAMIRANJARISOA Françoise Hergine	Mediatrice de la République	mediature
233	RANAIVOSON Edmond	JDDHP	OSC
234	RANAIVOZANANY Irène	UNESCO	UNESCO
235	RANALAHY Olivier		
236	RANARSON Angélina Sylvie	CRN	Politicien
237	RANDAFITSARA Haingosoa Brigitte	PTE Association FANOMEZANTSOA	Association
238	RANDRIAMAHARO SLIME Vivian	MINJUS	ETATIQUE
239	RANDRIAMAHAVALISOA Girard		ETATIQUE
240	RANDRIAMAMPIONONA William Noel	DCSSM/MDN	(Dr)
241	RANDRIAMAMPIONONAMPO Sylvestre	SOCIETE CIVILE	Société de sécurité
242	RANDRIAMANAJARA Naina	ADN	Politicien
243	RANDRIAMANAMPISOA Hajanirina	CCEE Mahamasina	
244	RANDRIAMANANA Ando		
245	RANDRIAMANANJARA Naina	ADN	Politicien

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
246	RANDRIAMANANTENA SOJA Christophe	MFB/DGD DOUANE	ETATIQUE
247	RANDRIAMANANTSOA Victor		
248	RANDRIAMANJARISOA Robert	PREFET DE POLICE TANA	PREFET
249	RANDRIAMAROARINALA Rija Roméo	ASSISTANT PARLEMENTAIRE	PARLEMENTAIRE
250	RANDRIAMIANDRISOA Charles	HVA Sud Est	OSC
251	RANDRIAMIANDRISOA Roger Claude	SG REGION BONGOLAVA	ETATIQUE
252	RANDRIAMIHAMISOA Eugenie Rabodonirina		
253	RANDRIAMIHARISOA Dadie Mahefa	Région vakinakaratra	ETATIQUE
254	RANDRIAMPARANY TED Steven	Police National	ETATIQUE
255	RANDRIAMPIANDRY Chantal	ANDRIMASOMPOKONOLONA	Andrimasopokonolona
256	RANDRIANADRASANA Fano		
257	RANDRIANAINA Claude Marcel	Directeur de Maison de force Tsiafahy	ETATIQUE
258	RANDRIANAIVO RAKOTOMALALA Alphonse	CITOYEN: lehiben'ny andrimasom-pokonolona Betongolo Tana III	CITOYEN
259	RANDRIANANDRASANA Andry Fenomanana	Région Analamanga	ETATIQUE
260	RANDRIANTENAINA Fanomezantsoa	MEEMF	ETATIQUE
261	RANDRIANTENAINA J B		
262	RANDRIANARABO Pierre	Mpandraharaha	Entrepreneur
263	RANDRIANARIMANANA Mosesy	GN	ETATIQUE
264	RANDRIANARISOA Francine	FISEMARE	Syndicat
265	RANDRIANARISON Lanto	OSC	OSC
266	RANDRIANARIVELO Annissé	GPT GN	ETATIQUE
267	RANDRIANASOLO Augustin	FIFIVA	ASSOCIATION
268	RANDRIANASOLO Bruno	Pdt LADHP	OSC
269	RANDRIANASOLO Ernest D'GARY	ASSOCIATION FOTONY	ASSOCIATION
270	RANDRIANASOLOARIVELO Mampionona Joel A.	GN	ETATIQUE
271	RANDRIANERA Vero Hanitra	Chef fokontany Ambohimiandra	fokontany
272	RANDRIANAINA Claude Marcel	Administration Pénitentiaire	ETATIQUE
273	RANDRIANINDRINA Zoelson S.	Ordre des journaliste	JOURNALISTE
274	RANDRIANJANAKA Modeste	DINA Haute Matsiatra	DINA
275	RANDRIJATOVO Henri	Pdt TRANO KOLOTORALY	Leader Traditionnel
276	RANDRIANOMENJAHARY Johnny	CHEF FOKONTANY/ Ambolokandrina	fokontany
277	RANDRIANTSOA Jimmy		
278	RANDRIANTSOA Michel	FORCES NAVALES	ETATIQUE
279	RANDRIARIMANANA Ando	ORANGE MADAGASCAR	ENTREPRISE
280	RANDRIARISOA Penjy	MAIRE IVATO	MAIRE
281	RANDRIATAHINA Jean Claude	INSPECTEUR	INSPECTEUR
282	RANDRIATSIONINA Tsiry		HOTE
283	RANDRIATSIHINY Yvon Tiana	EMGAM	ETATIQUE
284	RANDRIATSONGAINA Délphine	UA	UA
285	RANDRIMANJARISOA Robert		
286	RANIVOARISON Bodo	JOURNALISME	JOURNALISTE
287	RANOARIVONY Harisoa Faramanalina	MPPSPF	ETATIQUE
288	RANOSIARIVELO Robertine	ARTISAN	ARTISAN
289	RAOELINA Jean Herinaina		ETATIQUE
290	RAOELISON Mamisoa	Commune urbaine Toamasina	ETATIQUE
291	RAOILIJON RAKOTONIAINA François d'Assise Marie	CMDN	ETATIQUE
292	RAPELANORO RABENJA Tiana Paul	MDN	ETATIQUE
293	RARASOA R.	MDM/DICOM	ETATIQUE
294	RASAMBOZAFY Cyrille	EXOPOLES	OSC
295	RASAMIRIVONY Martin	PM	ETATIQUE
296	RASAMIMAMY Angelain	MINJUS	ETATIQUE
297	RASAMIZAFY Mahandy	Commune Alasora	ETATIQUE
298	RASAMOELINA Andriariliva Doris	PREFET MORONDAVA	PREFET
299	RASAMOELY Andrianirainy	CNPFDH	OSC
300	RASIELA Florent	FITAFAM Maintirano	OSC
301	RASOAHARINTSOA Lalasoa	MPM mpiasa miavotra	OSC
302	RASOALAHATRA Nilaina		
303	RASOAMANANA Georges	SG/MIDSP	ETATIQUE
304	RASOANOROVELO Isabelle Nirina	HANDICAP INTERNATIONAL	ASSOCIATION
305	RASOAVELO Julianne	HAFARI	OSC
306	RASOLOARIVONY Jacques	PFRA	OSC
307	RASOLOFOHARIMALALA Hanta	ASSISTANTE	
308	RASOLOFONDRAKARY Michel larlanto	MINJUS	ETATIQUE
309	RASOLOFONIRINA Béni Xavier	CEMGAM	ETATIQUE

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
310	RASOLOFONIRINA Juste	MDN	ETATIQUE
311	RASOLOMAHANDRY		ETATIQUE
312	RASOLONIRINA Jean Batiste		
313	RATEFIARIVONY Jaona	DEPUTE	DEPUTE
314	RATOLOJANAHARY Johnson	1 RFI	ETATIQUE
315	RATOVONELIMALALA Denis	DEL/ MEPATE	ETATIQUE
316	RATSIMANDRANTO Jean Jacques William	TPI Ambositra (procureur)	ETATIQUE
317	RATSIMANDRAVA Juliette	AKADEMIAM-PIRENENA	ACADEMISIEN
318	RATSIMBA RAJAONARY Nalimanga Solofonirina	ASSISTANT PARLEMENTAIRE	PARLEMENTAIRE
319	RATSIMBAZAFY Nicolas Sylvain	MPPSPF	ETATIQUE
320	RATSIMISETRA ANDRIAMANANTENA Josse	FFM	FFM
321	RATSIROMBAHINA Germain	Commissaire de Police Tanà	Etatique
322	RAVAHALAHY Solo Pierre	CJM/DSR/RENS	ETATIQUE
323	RAVALITERA R.	ACADEMIE NATIONALE	ACADEMISIEN
324	RAVAOHRINIRINA Lova	Commune Alasora	ETATIQUE
325	RAVAOJANAHARY Semiramysse Huguette	ELLES FEMMES VAKINAKARATRA	ASSOCIATION
326	RAVAOMALALA Marie Fideline	ENDRIKO MASY	Association
327	RAVAOMANANIRINA Rachelle Stéphanie	Substitut du PR	ETATIQUE
328	RAVEL Jacky	LMDHP	OSC
329	RAVELOARISON Miantra Ralalaina	FFM	ETATIQUE
330	RAVELOARISON Noro Hanitrinaina	MAE	ETATIQUE
331	RAVELOMANAJAONA Naivobenjamina	PFDA/OSC	OSC
332	RAVELONAMBY Nirina Marie Jean Parfait	PRESIDENCE	ETATIQUE
333	RAVOAOHARINIRINA Lova		
334	RAVOLOLOHARIMANGA Domoina	FPSFM	OSC
335	RAVOLOMANANA Lalatiana	Manda ho an'ny Firankinampirenena	Politicien
336	RAVOLOLONIRINA Thérèse		
337	RAVONISON Célestin	Mpandinika ny fiainampirenena	CITOYEN
338	RAZAFIARIMALALA Aimée Christine	M/car National Poules Fandriana	Association
339	RAZAFIMAHARO Benjamin	FFM	FFM
340	RAZAFIMAHAZO Famatanantsoa	SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES	Syndicat
341	RAZAFIMANATSOA Y		
342	RAZAFIMANDIMBY TSIMAROFI Victor François Noel	Andriana	Association
343	RAZAFIMIARAMANANA Antoinet	CDT/CFUM	ETATIQUE
344	RAZAFIMIARO Benjamin		
345	RAZAFINARIVO Robertson	Chef FOKONTANY	ETATIQUE
346	RAZAFINDRABE Felana	CIS	CIS
347	RAZAFINDRAIBE Ernest		
348	RAZAFINDRAINIBE Bernard Paul	JDDHDP	Association
349	RAZAFINDRAKOTO Clémence	SERVICE CIVIQUE	OSC
350	RAZAFINDRAKOTO Davidson Thierry	CDM/DOE/SE	ETATIQUE
351	RAZAFINDRAKOTO J B	IGGM/PRM	ETATIQUE
352	RAZAFINDRAKOTO Lantoarinjaka		
353	RAZAFINDRALAMBO Didier Alban	JUSTICE	ETATIQUE
354	RAZAFINDRAMANANA Benjamin	CDT/CFUM IVATO	
355	RAZAFINDRAMISARISOA Lahatra Honorine	AUE/RF2 AKORONDRAKO	Association
356	RAZAFINDRATOVO Ravololonirina Emilie	ENDRIKO MASY	Association
357	RAZAFINDRATSIMBA Mamy		
358	RAZAFINIRINY Andriatsimba Abel	MEP	ETATIQUE
359	RAZAFINJATO Liva	VESTA	Société de sécurité
360	RAZAFINTSALAMA Pierre Emile	FAM	Société de sécurité
361	RAZAFINTSALAMA Zoé		
362	RAZAFITSIANDRAOFA Jean Brunel	MAPAR	Politicien
363	RAZAFITSIMBA Mamy Noël	SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES	Syndicat
364	RAZAFITSIMIAMPY Monja Bernarson Désiré	notable	notable
365	RAZAFITSIMINDRANA Marguerite	DREP	ETATIQUE
366	RAZAKANAIVO Mamy	CPGU/PRIMATURE	ETATIQUE
367	RAZAKANIRAHINA Ericka	ACAT / Madagascar	OSC
368	RAZAKANIRINA Edwige L.	VMMK	OSC
369	RAZANADAHY Thomas Bonaventure	FIFAMI	ASSOCIATION
370	RAZANADRASOA Christine	MEP	ETATIQUE
371	RAZANAJAO Nomenjanahary Anjarasoa	Jeunes volontaire	OSC
372	RAZANAJATOVO Dieu Donné	PREFECTURE Maintirano	PREFECTURE
373	RAZANAKOTO Marcellin	KMDT/VMMF	Société de sécurité
374	RAZANAMARIA Justine	CRN	Politicien

ordre	NOM ET PRENOM	TITRE	ENTITE
375	RAZANAMPARANY Ginette Marie Léoncine	ACAT	OSC
376	RAZANATAVY Paulette	CA RARE VASI NATIONALE	OSC
377	REBOZA Cyrille	LEADER FANILO	Politicien
378	RERIBAKE Jeannot	Chef de région IHOROMBE	Chef de région
379	RETSIVERY	SOCIETE CIVILE	OSC
380	ROJOARIVELO Samson	Za Malagasy tsy manaiky fanandevozana	OSC
381	SAFARA Ginette R	ENDRIKO MASY	OSC
382	SAID AHAMAD Jaffar		
383	SAM HIENG TWION Kalobe	FORCES NAVALES	ETATIQUE - Capitaine de Frégate
384	SAMIHARY Floriot	TAMAMI	ASSOCIATION
385	SERALY Hercule	PN	ETATIQUE
386	SETILAHY Honorat Juste	ARCIS Antsiranana	OSC
387	TALATA Michel		
388	SOAHAVANDRAINY Pierrette	FFM	ETATIQUE
389	SOAMANIRY Judith Adelaïde Claudia	ECONOMISTE	
390	SOANANDRASANA Sarah	CHEF FOKONTANY	fokontany
391	SOLOHERINJATOVO Victor Eddie	CSEF/DSP	ETATIQUE
392	THEODORET	CR ATSIMO ANDREFANA	ETATIQUE
393	TOVONDRAY RETSANGA Brillant de l'Or	SOCIETE CIVILE	Société de sécurité
394	TIANA MALALA Clarah Lorraine	MPAMPIANATRA	Professeur
395	TONGAZARA Eddie Jean Aimé	PREFET DE POLICE NOSY BE	PREFET
396	TSARAFIDY Honoré	Solontenan'ny C/R SAVA	ETATIQUE
397	VELOMARO L Faustin		
398	TSARAMANANA Prosper	Prince ANTAMBAHOAKA	Leader Traditionnel (Dr)
399	TSARAMANDIHY Honoret Paul	DAGT Analanjirofo	ETATIQUE
400	TSIRIVELO Nicolas	GN	ETATIQUE
401	TSITOANY Joel Landry Odon	MPPSPF	ETATIQUE
402	TSIVAHINY Patrick	cirgn Antsiranana	ETATIQUE
403	TSONA Olga	Adjoint Préfet Ambositra	PREFECTURE
404	URBAIN Walter	DGSR	ETATIQUE
405	VAVITIANA Lys Mireille Espérance	MPPSPF	ETATIQUE
406	VELOARISOA Poton	SG/MDN	ETATIQUE
407	VELOMPANAHY Aristide	RARE	OSC
408	VOAHANGINIRINA Rojo A.	MPPSPF	ETATIQUE
409	WECKERLOS Ony Théodor	VMSA / OSC / M	(Dr)
410	ZAFERA Jean Chrysostome	MEH/DGH/DER	ETATIQUE
411	ZAFIMBELO Gervais Sylvestre E.	Representant ZAFY Albert	Politicien
412	ZAFINDRAZAKA Antonah	SOCIETE CIVILE	Société de sécurité
413	ZAIARIVELO Taftanaina	Za Malagasy tsy manaiky fanandevozana	OSC
414	ZAMA JAONESA	Leader Traditionnel	Prince